This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

BX
2430
.L76
1776

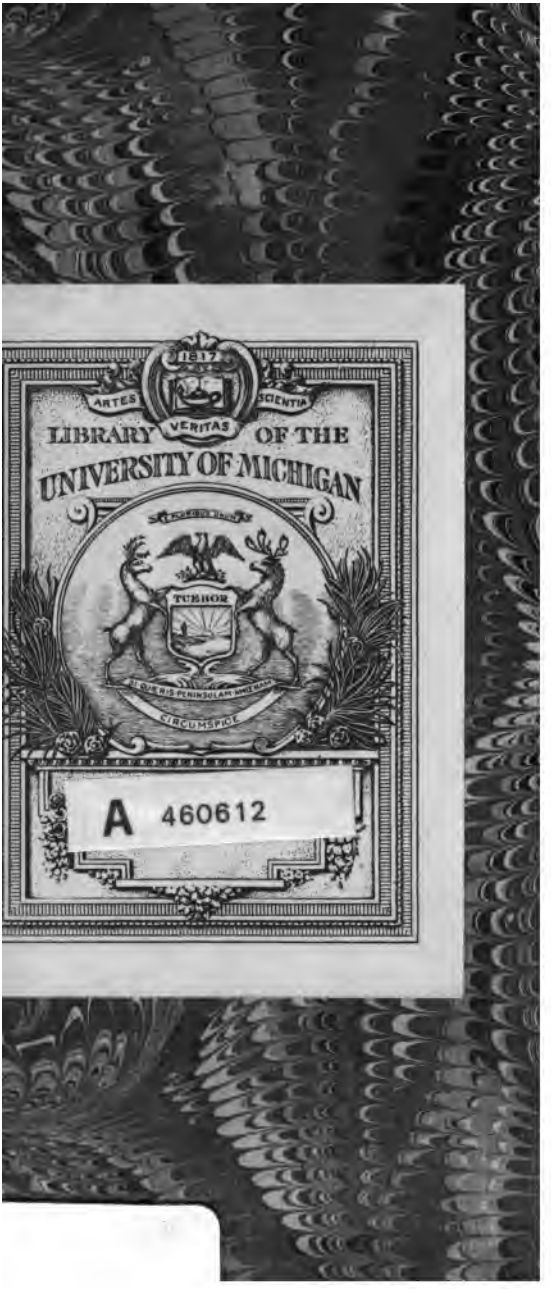
1817
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
A 460612

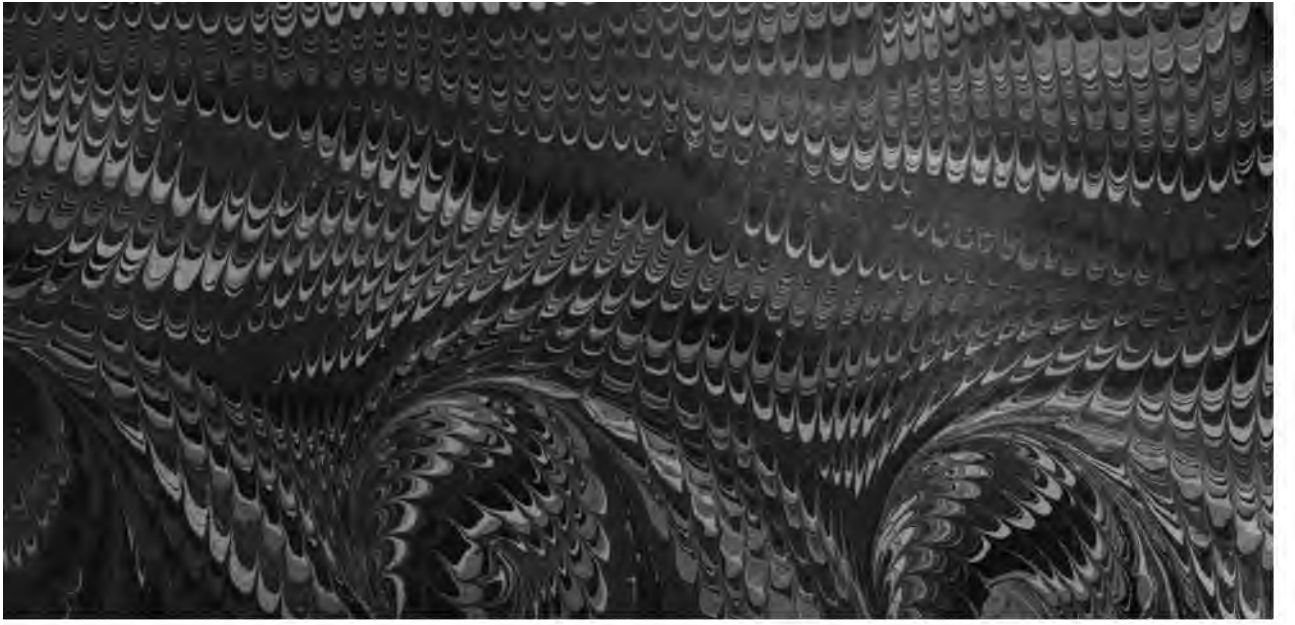

ESSAI

PHILOSOPHIQUE

SUR LE

MONACHISME.

PAR M^R. L.

A PARIS;

M DCC. LXXVI.

BX
2430
.L76
1776

INTRODUCTION.

12-14-58

MOine vient du Grec *Monos* qui ſignifie ſeul. Ainſi un Moine eſt un être dévoué à vivre dans la ſolitude. Le Monachiſme eſt donc directement contraire à la Société. Cette haine pour ce que le commun des hommes recherche le plus ardemment, cette fuite de ſes ſemblables a été ſanctifiée par le chriſtianiſme : mais il n'en eſt pas l'époque. Le goût de la retraite eſt preſque auſſi ancien que le genre humain. Dans tous les tems il s'eſt trouvé des cœurs trop fiers pour ſe plier aux ſoupleſſes qui ſont inſéparables de cette réunion des hommes que l'on appelle *Société ;* ou trop mous pour remplir les devoirs pénibles qu'elle impoſe ; ou trop tendres pour ſoutenir la vue des maux qu'elle entraîne.

Ils fuyoient les foules tumultueuſes que l'intérêt aſſemble, & que le même intérêt diſperſe. Dans la plus haute antiquité, on trouve des Sages, & enſuite des Philoſophes qui penſerent ainſi. Jaloux de leur repos, ou guidés par l'amour de la vertu, ils prenoient le parti de l'aller pratiquer dans les lieux les plus ſauvages, loin de toute habitation humaine. Les *Bracmanes* aux *Indes*, une partie des *Prêtres* en *Egypte*, les *Mages* chez les *Perſes*, les *Druides* chez nos ancêtres, vivoient ainſi iſolés du reſte de la Société. Ils couloient des jours tranquilles loin d'elle & des agitations qui la troublent.

Cependant leurs loiſirs n'étoient pas infructueux ; ils apprenoient par l'inſpection des aſtres, à diſtinguer le cours des ſaiſons. Ils approfondiſſoient les loix de la nature : ils dévéloppoient celles de la morale. Ils cherchoient dans les ſimples des remedes aux maladies cauſées par l'intempérance, qu'ils avoient le bonheur de ne pas connoître, & par la foi-

bleſſe de notre conſtitution dont ils n'étoient pas exempts.

C'eſt une choſe remarquable que ces eſpeces d'Anachoretes aient été par-tout les premiers Légiſlateurs, les premiers Médecins, les premiers Poëtes; enfin les Inventeurs de preſque tous les Arts. C'eſt de leurs cabanes que ſont partis en tous genres les premiers traits de lumiere qui ont éclairé le monde. Dans le fond de ces déſerts, ils étoient donc toujours utiles à leurs ſemblables, pour qui leurs principes ſembloient annoncer tant d'éloignement.

Avec le tems quelques-uns d'entr'eux abuſerent de ces Arts même qu'ils avoient créés. Ils s'en ſervirent pour accréditer des preſtiges, & juſtifier des menſonges. Parce qu'ils avoient ſu épier la marche des planettes dans le ciel, ils prétendoient y lire auſſi celle des événemens qui devoient arriver ſur la terre. Ils déshonorerent, par des artifices puniſſables, l'invention ſublime de la religion, dont le

développement leur étoit dû comme le reſte. Au lieu d'un Etre ſouverain, tout-puiſſant, témoin inévitable du déſordre, & vengeur inflexible du crime; ils prêcherent des Dieux foibles, capricieux, plus flattés de l'encens des hommes que de leurs vertus, & diſpoſés à pardonner le mépris qu'on auroit pour eux, en faveur du reſpect qu'on marqueroit à leurs Miniſtres.

Ils allerent juſqu'à donner la parole à des fantômes qui n'exiſtoient pas. Pour aſſurer plus de poids à leurs menaces, ils les firent ſortir de ces bouches inanimées qui ne pouvoient s'ouvrir; joignant l'adreſſe à l'effronterie, ils ſéduiſirent, ils gouvernerent ſans peine une populace crédule, qui trembloit à la voix d'un Oracle, & ne s'en plongeoit pas moins hardiment dans les vices les plus honteux.

Pluſieurs d'entr'eux, pour étonner le peuple, & profiter de cette admiration ſtupide qui lui fait concevoir du reſpect

pour tout ce qui eſt à la fois difficile & extravagant, s'impoſoient des devoirs pénibles & ſuperieurs, en quelque ſorte, aux forces de la nature. Ils ſe ſoumettoient, comme les *Pytagoriciens* & les *Brames* leurs premiers Maîtres, à un régime exceſſif. Ils renonçoient à tous les alimens tirés des animaux.

D'autres avoient déja adopté le vœu, renouvellé depuis, & ſanctifié dans notre religion, d'une chaſteté inviolable; mais plus conſéquens, ou plus ſinceres, ou plus dupes en cela que nos Moines, en faiſant ce vœu, ils s'ôtoient le pouvoir d'y manquer: la formule par laquelle ils s'y aſſujettiſſoient, étoit l'opération qui en rendoit l'infraction impoſſible.

St. *Jérome*, dans ſon ouvrage contre *Jovinien*, aſſure qu'à Athenes les Hiérophantes détruiſoient en eux le germe des deſirs, par le fréquent uſage de la cigue, & que quand ils étoient pavenus au degré le plus éminent du Pontificat, ils le payoient par le ſacrifice entier de leur

virilité. *Eraſme*, il eſt vrai, penſe que ces Hiérophantes n'étoient pas des Prêtres ; mais ſeulement des eſpeces de Sacriſtains, commis à la garde des choſes ſaintes. En ce cas leur miniſtere auroit donc paru exiger plus de pureté, & ſans doute le peuple leur rendoit, par une conſidération plus flatteuſe, l'équivalent du prix qu'ils en avoient donné.

Chez les *Syriens*, c'étoit le Sacerdoce même qui étoit incompatible avec les facultés de l'homme. Les *Galles*, des Temples de *Cybele* & d'*Atis*, ſe privoient de l'organe de la génération : ils s'en feſoient gloire, & l'ordre de Prêtriſe conſiſtoit pour eux dans ce retranchement qui les en rendoit dignes.

Ceux-la, ſi l'on en croit pluſieurs écrivains, avoient déja imaginé de lever un impôt ſur la crédulité des peuples, & de s'enrichir, en affectant une indigence qui excitoit la compaſſion. Ils parcouroient les campagnes en portant les Statues de la Déeſſe, & recevant les liberalités

des ames dévotes. On les accabloit de préſens en grain, en vin, en lait, en miel. Si ces détails ſont vrais, ils ont, au moins ſur cet article, été les prédéceſſeurs de nos Religieux mendians.

Mais les colonies d'un fanatiſme funeſte, ſur-tout à ceux qu'il animoit, étoient rare, peu nombreuſes, & encore moins conſidérées chez les Payens. Toutes étoient iſolées, indépendantes les unes des autres: l'extrême tolérance qui feſoit le fonds de la religion à laquelle on tâchoit de les lier, empêchoit qu'elles ne devinſſent puiſſantes & cruelles.

D'ailleurs en général, elles n'exigeoient pas le ſacrifice entier de la liberté, de la part des membres qui vouloient bien s'y incorporer. On y étoit admis quand on ſe ſentoit aſſez de ferveur pour en ſuivre les inſtitutions: on ſe retiroit ſans crainte & ſans honte, quand un autre gout ſuccédoit à celui de la retraite: les Veſtales même, ſoumiſes à des peines, quand elles venoient à prévariquer dans l'exercice de

leur miniſtere, ne paſſoient pas leur vie entiere ſous ce joug rigoureux. Elles en étoient délivrées avant l'âge où la reſtitution de leurs facultés auroit pû ne paroître qu'une charge nouvelle : à trente ans, elles étoient rendues au monde & pouvoient devenir des meres de famille reſpectées, après avoir été des Religieuſes édifiantes.

Ce n'étoit donc pas une abnégation ſans retour de ſoi-même, & de leurs pareils, qui conduiſoit dans leur retraite les ſolitaires du Paganiſme. Elle étoit volontaire & utile. Ils ne ceſſoient pas d'être Citoyens. Si du fonds de leurs aſyles il eſt ſorti des raiſonnemens, des ſyſtêmes peu honorables à la philoſophie, au moins leurs mépriſes & leurs ſuperſtitions n'ont jamais enſanglanté la terre : elles l'ont quelquefois conſolée.

Les Juifs adopterent, peut-être d'après les inſtitutions Egyptiennes, le goût de la ſolitude, & même des ſectes philoſophiques : & comme les loix de cette nation

étoient en général plus ſéveres, leurs mœurs plus dures, les établiſſemens que la ferveur y fit naître, prirent auſſi une teinte plus éloignée des pratiques ordinaires de la vie. Les *Nazaréens*, les *Recubites*, les enfans des prophêtes s'y vouoient non-ſeulement à une retraite rigoureuſe, mais à des pratiques ſingulieres, à un regime plus auſtere que celui des ſpéculateurs payens, qui leur en avoient fourni l'idée.

Les uns s'engageoient à ne pas ſouffrir que le fer paſſât ſur leur tête ; ils ne buvoient point de vin ; ils s'interdiſoient de certains alimens. Les autres ſe raſſembloient en troupes dans des lieux peu habités : ils s'y livroient à des exercices de piété en commun : ils s'y ſoumettoient aux ordres abſolus d'un chef. Leur nourriture étoit ſimple, apprêtée & ſervie ſans façons, & ſans diſtinction, comme on le voit par les hiſtoires d'*Elie* & cent paſſage de l'ancien teſtament : mais ce ſont ſur-tout les *Eſſéniens* qui méritent le plus notre attention, parce qu'ils ſemblent

avoir été le modele ſur lequel ſe ſont formés les moines dans le ſein de l'Egliſe.

Quand on lit dans Joſeph le Tableau qu'il fait de leurs mœurs & de leurs regles, on croit qu'il eſt queſtion du plus parfait de nos inſtituts monaſtiques. On y trouve la néceſſité d'un noviciat, l'éloignement du mariage, l'amour de la pauvreté, la haine des aiſances de la vie, l'habitude d'une nourriture commune, des habillemens plutôt mal-propres que ſimples, cette eſpece de rage qui porte les hommes, liés à un genre de vie auſtere, à multiplier les compagnons de leur ſervitude, & à faire, des jeunes gens confiés à leurs ſoins, des proſélites, ſoit pour conſerver ſur eux l'empire que doit naturellement donner cette eſpece d'adoption ſpirituelle, ſoit pour ſe juſtifier à eux-mêmes la ſingularité de leurs régimes, par la facilité avec laquelle d'autres s'y ſoumettent.

On y trouve encore l'uſage des excommunications, & cette dureté impitoyable

qui dévoue à l'indifférence, au mépris, à la haine de toute l'aſſociation, quiconque en a été retranché ; & cet enthouſiaſme qui fait braver aux hommes perſuadés, les fatigues, les dangers, les tourmens, la mort même ; enfin tout ce qui peut caractériſer des ſolitaires pieux, livrés à une contemplation plus édifiante qu'utile, & plus jaloux de ſe délivrer eux-mêmes des peines attachées à la Société, que de les adoucir pour les autres.

Voyons comment les principes étendus, modifiés, perfectionnés ou dénaturés depuis, par le zele, par l'ambition, par la foibleſſe, ont donné lieu à tous les établiſſemens dont l'Europe Chrétienne eſt couverte. Ils tiennent aujourd'hui un rang conſidérable dans notre hiérarchie Eccléſiaſtique : les Moines en forment une portion importante, ſous le nom de Clergé Régulier.

S'ils n'ont pas ſur le Clergé Séculier une juriſdiction directe, les privileges

qui les dérobent à celle des Evêques, l'opulence qui les diſtingue des Prêtres ordinaires, l'avantage qu'ils ont d'exiſter en corps toujours aſſemblé, de former des Communautés riches, & nombreuſes, toujours exiſtentes, leur donnent ſur le bas Clergé une ſupériorité effective. De plus la facilité qu'ils ont à entretenir des correſpondances dans tous les Pays Chrétiens, l'abus qui les autoriſe à y ſuivre des loix particulieres, & y reconnoitre des ſouverains étrangers; la forme de leur gouvernement, qui réunit ce que la Réligion & la politique ont jamais imaginé de plus fort, pour ſubjuguer les hommes, leur ont long-tems aſſûré dans les affaires publiques une prodigieuſe influence. Il n'eſt indigne ni de l'hiſtoire ni de la philoſophie de ſuivre l'origine & la formation de ces grands corps, & de voir comment les hommes auſteres ſont parvenus à troubler tant de fois le monde chrétien, préciſément parce qu'ils

avoient fait un ſerment ſolemnel de ſe détacher pour jamais du monde & de tout ce qui lui appartient.

On peut diſtinguer, dans l'hiſtoire du monachiſme, trois époques importantes, diſtinctes, qui forment, s'il eſt permis de le dire, autant de dynaſties ſéparées dans cet empire d'un genre nouveau; une ſeule en Orient & deux en Occident. Les Antoines, les Baſiles, furent les fondateurs de la premiere. La ſeconde s'honore d'avoir eu St. Benoit pour Patriarche, & la troiſieme commence à St. François. Chacune d'elles a un caractere propre, une ſorte d'eſprit par lequel on peut la déſigner. Le goût du trouble, des factions, des tracaſſeries ſanglantes & meurtrieres, fut celui du Monachiſme Grec. La jouiſſance des plus grandes richeſſes, le crédit, la puiſſance qui les donnent, furent, après l'exemple des plus brillantes vertus, l'appanage des Bénédictins; des Bernardins, &c. & enfin un amour

raffiné de la pauvreté, un dévouement à l'indigence, avec une ſoumiſſion ſans réſerve à la Cour de Rome, & tous les effets qui pouvoient en réſulter, ſont les ſymptomes caractériſtiques auxquels on peut reconnoître les Religieux mendians.

CHAPITRE I.

Premiere Epoque du Monachiſme. Son établiſſement chez les Chrétiens Orientaux.

LE Chriſtianiſme, fondé dans l'humiliation, formé dans l'obſcurité, dut adopter dès le commencement tous les principes de ferveur & de régularité communs aux inſtituts que le mépris & la haine des hommes accompagnent à leur naiſſance. Jeſus-Chriſt avoit dit hautement que ſon Royaume n'étoit pas de ce monde. Pour ſe raprocher davantage de la pureté de ſes maximes, ſes premiers Diſciples croyoient ne pouvoir trop s'écarter de ce monde trompeur, que leur l'égiſlateur avoit proſcrit.

Ils refuſoient de le ſervir, de peur de nuire à leur avancement ſpirituel. Ils fuyoient les fonctions embarraſſantes de la ſociété. Ils ſacrifioient la poſſeſſion même de leurs biens à l'amour du repos

& de la pauvreté. Il ſembloit qu'ils fuſſent plus jaloux du titre de chrétiens, que de celui d'hommes, & pendant aſſez long-temps la premiere marque de converſion de la part d'un gentil, étoit d'apporter tout ſon argent entre les mains du prêtre dont les diſcours l'avoient touché.

On trouve dans les écrits des peres de ce temps-là, & même dans leur conduite, des preuves inconteſtables de cette façon de penſer. Ils ſoutinrent qu'un vrai diſciple de *Jeſus-Chriſt* ne devoit exercer aucun emploi civil; proſcrivirent les dignités & toutes les fonctions ſociales, comme autant d'entraves qui s'oppoſoient aux progrès de la perfection évangélique: ils les interdirent à leurs enfants ſpirituels, comme des ſoins aviliſſans, indignes d'une ame régénérée par le Baptême, & directement oppoſés à ces devoirs.

Tertulien, dans ſon traité *de la couronne des ſoldats*, dit nettement qu'*il n'eſt pas permis à un chrétien de porter les armes.* Il appelle de petites couronnes qui étoient

alors en uſage parmi les troupes, *les pompes du diable*, & prétend que de les mettre ſur ſa tête, *c'étoit un péché contre nature.* Au traité de l'*Idolâtrie*, il avance qu'un chrétien ne *ſauroit en conſcience être Juge ou Magiſtrat.* Dans ſon Apologétique, il fait aſſez entendre que *le ſceptre de l'empire* eſt incompatible avec le *caractere de chrétien.*

Il eſt vrai que ſon opinion ne ſubſiſta pas; les Peres qui écrivirent après lui changerent d'avis, quand ils virent *Conſtantin* diſpoſé à unir le Diadême Impérial avec le bandeau de Cathécumene; mais cela n'arriva que deux ſiecles après. Du temps de *Tertulien*, tout le monde penſoit comme lui, & l'incompatibilité des occupations mondaines, avec les œuvres qui conduiſoient à la vie éternelle, étoit le ſyſtême général & reçu.

Dans les ſiecles ſuivans, *Lactance*, *S. Baſile*, *S. Grégoire*, & d'autres Peres conſerverent à-peu-près la même façon de penſer; l'idée qu'ils ſe formoient d'un

chrétien, étoit toujours celle d'un être purement paſſif, uniquement occupé du ciel, diſpoſé à tout ſouffrir ſur la terre, & obligé de renoncer ſans ménagement au commerce des hommes charnels, pour obtenir d'être admis dans les compagnies des élus.

D'après ce ſyſtême de déſappropriation, d'après ces maximes d'un renoncement univerſel à toute propriété, on conçoit que le goût de la ſolitude & de la retraite dût ſe multiplier parmi les chrétiens. Les perſécutions le développerent encore davantage, & y ajouterent une nouvelle énergie. Des hommes qui haïſſoient le monde, & s'en voyoient haïs, qui s'y trouvoient expoſés à des recherches, à des tourmens, & ne trouvoient dans les plaiſirs, dans les poſſeſſions aucun dédommagement, devoient avoir peu de peine à le fuir : ils cherchoient donc des retraites éloignées : ils s'enſéveliſſoient dans des cavernes, dans des déſerts, où ils pouvoient exercer ſans témoin des vertus que

le ſiecle abuſé vouoit au ridicule, ou au ſupplice.

Ils y vivoient d'abord rigoureuſement ſeuls: les Pauls, les Antoines ſe diſtinguerent dans ce genre de vie, redoutable pour des cœurs moins pleins d'une déſappropriation abſolue, moins perſuadés de la récompenſe infailliblement attachée à tant de ſacrifices. L'Egypte ſur-tout, renommée par la chaleur de ſon climat, par l'ardeur qu'il communique aux imaginations, par les déſerts qui l'entouroient dès-lors, & l'ont peut-être toujours entourée, fut le premier & le plus célebre théatre de ces combats de l'enthouſiaſme religieux contre la foibleſſe humaine.

Le goût de ſes anciens habitans pour l'Architecture, avoit, par un heureux hazard, préparé des aſyles à cette ferveur courageuſe. Les Pyramides, les Obéliſques, dont les Pharaons avoient chargé la terre, laiſſoient dans ſon ſein de vaſtes cavités où le zele chercha des demeures. Il y trouvoit ce qu'il cherchoit, une ſé-

curité inaltérable, une demeure incommode, un oubli abſolu; rien ne manquoit à ces ardens reclus de ce qu'il leur falloit pour braver leurs ennemis & macérer leurs corps.

Bientôt cependant leur nombre s'accrut au point que ces déſerts purent paſſer pour des pays peuplés. La fermentation qu'excitoit dans le monde le récit de leurs vertus, leur amenoit ſans ceſſe de nombreuſes colonies. Alors ils ſe ſubdiviſerent en différentes repartitions proportionnées aux forces, à l'enthouſiaſme de chacun d'eux. On eut des *Hermites*, fideles à la premiere inſtitution, & qui obſervoient avec ſcrupule la clôture impénétrable de leurs Prédéceſſeurs; des *Anachoretes*, vivant dans des cellules, ſéparées, il eſt vrai, de la peuplade commune, mais cependant partageant les exercices communs, & ne renonçant pas abſolument au commerce, ou du moins à la vue des humains; des *Cénobites*, raſſemblés dans des antres, eſpeces de niches, où un tra-

vail aſſidu, & un ſilence édifiant les tranſformoit en quelque ſorte, en des animaux laborieux, qui cachoient les plus grandes vertus ſous l'extérieur le plus ſimple, le plus ruſtique; & enfin des *Moines* vivant dans des *Monaſteres*, avec plus de liberté, quoique ſous le joug d'une regle ſévere, & d'un ſupérieur deſpotique.

Ce ſont ſur-tout ces derniers qui prévalurent avec le temps, parce que leur réunion leur donna plus de poids, & que toute forme d'adminiſtration qui fait concourir pluſieurs mains à un même but, ſous une ſeule autorité, acquiert bien plus de force pour réſiſter aux attaques, & ſurmonter les obſtacles qu'on peut lui oppoſer. C'eſt à eux que les Pacomes, les Baſiles, donnerent leurs regles. Le ſilence, la ſoumiſſion, la contemplation ſpéculative des choſes du ciel, en ſont ſurtout les baſes, & dans les premiers momens, dans les temps où l'inſtitution du Chriſtianiſme encore voiſine de ſon principe, exerçoit ſur les cœurs, dans toute

ſon étendue, cet empire que donne l'enthouſiaſme, ce n'étoit pas aux ſimples privations qu'ils ſe bornoient. Ils regarderent les beſoins de la nature, comme des crimes; ſe livrant entiérement aux idées de ſpiritualité dont ils étoient pleins, ils traiterent leurs corps avec une cruauté, dont le ſimple récit fait encore frémir ceux qui en liſent les détails.

CHAPITRE

CHAPITRE II.

De la vie des premiers Moines ou Anachoretes Orientaux.

IL faut l'avouer ; la vie que menoient dans les Monaſteres ceux qui tendoient à la perfection, n'étoit qu'un ſupplice prolongé, une torture perpétuelle. S'il en faut croire les Chroniques du temps, la plupart ſe déchiroient volontairement le corps avec des chaines garnie de pointes de fer qu'ils portoient en façon de ceinture, & ils ne les ôtoient que quand la pourriture des plaies donnoit lieu de redoutet la gangrene.

D'autres ſe dévouoient à reſter toute leur vie debout, à l'air, ſans s'aſſeoir, ſans ſe coucher, même pour dormir. D'autres, pouſſant plus loin le raffinement, ſe tenoient dans la même poſture, mais ſur un ſeul pied. Quand ils vouloient ſe repoſer, ils n'avoient d'autre

appui qu'une corde paſſée à la hauteur du bras.

Les *Stilites* formoient une Secte particuliere qui ſe bâtiſſoient des colonnes droites, & découvertes à une aſſez grande hauteur. Ils y pratiquoient une eſpece de chaire entourrée d'une baluſtrade, où ils paſſoient leurs jours ſans en deſcendre, expoſés aux injures de l'air. Ils faiſoient même de temps en temps élever leur Colonnes, à meſure qu'ils vieilliſſoient, comme s'ils euſſent cru par-là ſe rapprocher d'avantage du ciel auquel ils aſpiroient.

Jean *Moſchus*, dans *ſon Pré Spirituel*, rapporte que pluſieurs d'entr'eux ne mangeoient que quand on les alloit voir. Ainſi le nombre de leurs repas dépendoit de celui des viſites; & cet auteur avoue naïvement qu'il leur en rendoit le plus ſouvent qu'il lui étoit poſſible, pour leur donner occaſion de jeûner moins longtemps. Cette eſpece de pénitence n'auroit pas été rude, dans un pays fréquenté;

mais elle devoit être pénible & dangereuſe au milieu des ſables de la *Thébaïde*, à l'extrémité de l'*Afrique*.

Il y en avoit d'autres qui, ſans ſe diſtinguer par ces macérations frappantes, en pratiquoient de plus ſecretes qui n'étoient pas moins difficiles. *St. Macaire d'Alexandrie* paſſoit tous les carêmes debout, ſans dormir, & ſans manger autre choſe qu'une feuille de chou crud chaque Dimanche. *St. Hilarion* vivoit de quinze figues par jour; & il en paſſoit quelquefois quatre ſans rien prendre, quand il s'appercevoit en lui de quelque mouvement de la chair, ce qui devoit être rare avec un pareil régime.

St. Antoine vivoit auſſi ſobrement: de plus il ne couchoit jamais que ſur la terre nue, dans des tombeaux. Il y étoit ſouvent battu par le diable, qui le briſoit de coups, de ſorte que le lendemain il ne pouvoit ſe relever.

L'humidité ſeule de cet étrange lit pouvoit le réduire en cet état. Bien des Lec-

teurs croiront que ces diables n'étoient autre choſe que des rhumatiſmes : mais enfin quand ces combats, dont il croyoit porter les marques, n'auroient été que les rêves d'un cerveau affoibli par le défaut d'alimens, il en réſulteroit toujours une preuve de ce qu'il s'agit de faire voir ici, de l'auſtérité extrême à laquelle ſe livroient les premiers Solitaires.

Pour s'en faire un tableau frappant, & terrible, il n'y a qu'à jetter les yeux ſur celui qu'en a tracé un témoin oculaire. Voyez ce que *St. Jean Climaque* raconte dans ſon *Echelle Sainte*, (*) d'un Monaſtere d'*Egypte*, où il avoit demeuré lui-même.

(*) Ou les *Degrés pour monter au Ciel.* Ce titre, ainſi que celui de *Pre Spirituel*. en rappelle d'autres donnés dans des temps modernes à des livres du même genre, comme la *Seringue Spirituelle*, les *Sept Trompettes*, &c. Cette échelle eſt compoſée de trente dégrés qui compoſent chacun au moins une vertu. Les préceptes y ſont ſouvent appuyés d'exemples. C'eſt une eſpece d'inſtitution complette à la vie monachale. L'Auteur étoit un Moine célebre, qui étant entré dans le Cloître à vingt ans, avoit paſſé une grande partie de ſa vie à la tête d'un Monaſtere nombreux.

On y voyoit des Vieillards, après quarante ou cinquante ans de profeſſion, obéir avec une ſimplicité d'enfans : les railleries, les conteſtations, les diſcours inutiles en étoient bannis, chacun s'étudioit à édifier ſon frere. L'Abbé maltraitoit ſouvent les plus parfaits, ſans aucun autre ſujet que de les exercer, les faire avancer dans la vertu, & inſtruire les autres par leur exemple.

A un mille de ce Monaſtere, il y en avoit un petit nommé *la Priſon*, où s'enfermoient volontairement ceux du grand Monaſtere, qui depuis leur profeſſion, étoient tombés dans quelques péchés conſidérables. C'étoit un lieu affreux, ténébreux, ſale, infect. Tout y inſpiroit la pénitence & la triſteſſe. On n'y allumoit jamais de feu : on n'y uſoit ni de vin, ni d'huile, ni d'aucune autre nourriture que de pain & de quelques herbes. Depuis qu'ils y étoient entrés ; ils n'en ſortoient plus, juſqu'à ce que Dieu fit connoître à l'Abbé qu'il leur avoit pardonné.

On exigeoit d'eux une oraison presque continuelle ; toutefois pour éviter l'ennui, on leur donnoit quantité de feuilles de palmes à mettre en œuvre. Ils étoient séparés un à un, ou tout au plus deux à deux, & avoient pour supérieur particulier un homme de vertu singuliere, nommé *Isaac*. *St. Jean Climaque*, ayant prié l'Abbé de lui faire voir cette prison, y demeura un mois ; & voici comme il en parle.

» J'en vis qui passoient la nuit à l'air » tout debout, forçant la nature, pour » s'empêcher de dormir, & se reprochant » leur lâcheté, quand le sommeil les » pressoit. D'autres, les yeux tournés vers » le Ciel, demandoient du secours avec » des gémissemens & des soupirs ; d'au- » tres les mains liées derriere le dos, & » le visage penché vers la terre, crioient » qu'il n'étoient pas dignes de regarder » le Ciel & n'osoient parler à Dieu dans » leurs prieres, tant ils sentoient leur » conscience troublée. Quelques-uns assis

» à terre ſur un cilice & de la cendre,
» cachoient leur viſage entre leurs ge-
» noux, & frappoient la terre de leur
» front (*), ou ſe battoient la poitrine
» avec des ſoupirs, qui ſembloient leur
» arracher l'ame.

» Les uns trempoient le pavé de leurs
» larmes, les autres ſe reprochoient de
» n'en répandre pas aſſez. Les uns crioient
» comme on fait à la mort des perſonnes
» cheres, les autres retenoient au-dedans
» leurs gémiſſemens. J'en vis qui paroiſ-
» ſoient hors d'eux-mêmes, endurcis par
» la douleur & comme inſenſibles. D'au-
» tres aſſis triſtement, leurs regards arrê-

(*) Il y a probablement ici quelque mépriſe. L'enthouſiaſme de l'auteur de la deſcription l'avoit rendu moins difficile quand il voyoit, ou plus crédule quand il écrivoit : l'attitude dont il parle ici, exigeroit une ſoupleſſe & une force prodigieuſes : j'invite mes lecteurs, non pas préciſément à monter l'*Echelle Sainte*, mais à eſſayer la vigueur de leur jeuneſſe dans le tour de force qu'on attribue ici à des ſquelettes exténués par les macérations : ils verront s'il eſt aiſé *à un homme* aſſit de battre la terre avec ſon front entre les deux genoux.

» tés à terre, branloient continuellement
» la tête, & pouſſoient du fond du cœur
» des rugiſſemens de lion.

» Les uns pleins d'eſpérance, deman-
» doient ardemment la rémiſſion de leurs
» péchés, les autres par un excès d'hu-
» milité s'en croioient indignes. D'autres
» demandoient d'être tourmentés dans
» cette vie pour obtenir miſéricorde en
» l'autre. La plûpart accablés de remords
» diſoient qu'ils ſeroient content d'être
» privés du Royaume céleſte, pourvû
» qu'ils fuſſent exempts des peines éter-
» nelles.

» Je leur ai entendu tenir des diſcours
» capables d'exciter à componction les
» pierres mêmes. Nous ſçavons, diſoient-
» ils, qu'il n'y a point de ſupplice dont
» nous ne ſoyons très-dignes, & que
» nous ne pouvons ſatisfaire à la multi-
» tude de nos dettes, quand nous aſſem-
» blerions toute la terre pour pleurer avec
» nous. Nous vous ſupplions ſeulement,
» Seigneur, de ne nous pas punir dans

» toutes la rigueur de vos jugemens, mais
» avec miſéricorde : car nous n'oſons de-
» mander d'être entiérement délivrés de
» nos peines. De quel front le pouvons-
» nous faire, a prèsavoir manqué à nos
» promeſſes, & abuſé du premier pardon ?

» Là on voyoit accompli au pied de la
» lettre ce que dit David : des hommes
» courbés & abattus de triſteſſe, dont les
» corps étoient pleins de corruption, &
» qui n'en prenant plus aucun ſoin,
» oublioient la nourriture, mêloient de
» leurs larmes l'eau qu'ils buvoient, &
» mangeoient la cendre avec leur pain.
» Leur peau étoit attachée aux os, &
» ſéchée comme l'herbe. Vous n'y en-
» tendiez que ces paroles : Malheur,
» malheur à moi ; pardon, pardon, Sei-
» gneur, miſéricorde, faites-nous grace
» s'il eſt poſſible.

» Vous en auriez vû la langue brulan-
» te hors de la bouche ; après avoir goû-
» té un peu d'eau, pour ne pas périr de
» ſoif, ils s'arrêtoient. Après avoir pris

» un peu de pain, ils jettoient bien loin
» le reſte, ſe jugeant indignes de la nour-
» riture des hommes, puiſqu'ils avoient
» agi contre la raiſon.

» Comment y auroit-il place chez eux
» pour les ris, ou les paroles oiſeuſes, ou
» la colere, ou la contradiction, ou la
» confiance, ou la joye, ou la vaine
» gloire? Ils ne s'aviſoient pas de juger
» perſonne, & n'étoient occupés ni du
» ſoin de leurs corps, ni d'aucune choſe
» de cette vie. On n'y entendoit que
» des prieres.

» Ils avoient toujours la mort devant
» les yeux & diſoient: que deviendrons-
» nous? quelle ſera la ſentence, quelle
» ſera notre fin? Y a-t-il quelque eſpé-
» rance de pardon? Notre priere a-t-elle
» pu être admiſe devant Dieu, en a-t-elle
» été rejettée comme elle le mérite?
» quelle force peut-elle avoir en ſortant
» de levres ſi impures? nos Saints Anges
» Gardiens ſe ſont-ils rapprochés de nous,
» pour préſenter nos prieres? Puis ils ſe

» demandoient l'un à l'autre ; mes fre-
» res, avançons-nous quelque choſe ?
» obtiendrons-nous ce que nous deman-
» dons ? Que ſçavons-nous ſi Dieu ne ſe
» laiſſera pas fléchir ? faiſons toujours
» notre devoir, & frappons à la porte
» juſqu'à la fin de notre vie. Courons,
» mes freres, il faut courir & de grande
» force ; n'épargnons point cette mal-
» heureuſe chair, de peur qu'elle ne nous
» donne la mort. Ainſi parloient les ſaints
» Pénitens.

» Ils avoient les genoux endurcis, les
» yeux creux, les joues enflammées de
» leurs larmes, & toutefois le viſage pâle,
» la poitrine meurtrie de coups & quel-
» quefois ils en crachoient du ſang. Ils
» ne connoiſſoient ni l'uſage des lits, ni
» la propreté dans leurs habits. Ils ne
» portoient que des haillons déchirés,
» ſales, pleins de vermine. Ils reſſem-
» bloient à des criminels dans des ca-
» chots, ou à des *poſſedés*. Quelquefois
» ils prioient l'Abbé de leur mettre des

» fers au cou & aux mains, & des entra-
» ves aux pieds, & de ne les en tirer qu'à
» la mort. Quand ils ſe croyoient prêts
» de mourir, ils le conjuroient de ne
» point leur donner de ſépulture, mais
» de les jetter comme des bêtes; ce qu'il
» leur accordoit quelquefois, les privant
» même du chant des Pſeaumes & de tout
» honneur funebre. »

Il n'eſt peut-être pas inutile d'obſerver que l'eſprit qui produiſoit en *Egypte* des prodiges d'un genre ſi ſingulier, ſubſiſte encore aux *Indes*, ſoit qu'il eut paſſé des bords du *Gange* ſur ceux du *Nil*, ſoit qu'au contraire il eut reflué de la *mer rouge* vers l'Océan *Indien*. Les *Pagodes* de ce vaſte Empire ſont encore entourées de *Cénobites*, qui donnent aux ames pieuſes, l'étrange ſpectacle des excès que la ſuperſtition & le fanatiſme peuvent enfanter.

Il y en a qui paſſent toute leur vie ſur un pied; d'autres qui ne dorment qu'appuyés ſur une corde; d'autres qui ſe font

tous les jours ſuſpendre un certain temps par les pieds, au deſſus d'un feu allumé; d'autres qui ayant paſſé pluſieurs années les bras étendus en Croix, & levés vers le Ciel, en viennent à perdre toute eſpece de mouvement dans ces parties. Elles reſtent, ſans ſoutien, dans cette attitude, de ſorte que de loin, quand ils marchent, *ils* reſſemblent, diſent les voyageurs, à un tronc d'arbre qui préſenteroit deux branches dépouillées de leurs feuilles. Il y en a qui ſe ſuſpendent à des crochets de fer enfoncés dans la chair, ou ſe couchent ſur des lits hériſſés de pointes de ce métal.

Quelques-uns pouſſent le renoncement à toute propriété, à tout ſoin corporel, au-delà de ce qu'a jamais fait aucun homme. Ils ne veulent pas prendre la peine de ſe nourrir. Ils ſe laiſſeroient mourir de faim, ſi l'on n'avoit ſoin de leur mettre le ris dans la bouche; mais il y a toujours des dévotes qui ſe chargent avec plaiſir de cet emploi récompenſé par les bénédictions du Ciel.

Pluſieurs de ces charlatans pouſſent encore plus loin le dépouillement de l'humanité. Ils paroiſſent dignes de ſervir de modeles à nos quiétiſtes. Ils ſont nuds. Les femmes preſque nues auſſi dans ces climats chauds, vont, quand elles veulent avoir des enfans, leur baiſer (*) avec recueillement, le principe de la fécondité, ſans, dit-on, que leur repos apparent en ſoit troublé.

Les Moines Chrétiens, dont nous avons parlé, n'étoient pas venus à ce calme des ſens, à cet engourdiſſement abſolu des paſſions. Au contraire, c'étoit même la révolte de la chair qui féſoit leur plus grand ſupplice; dans le fond de leurs déſerts ils étoient éternellement combattus par les tentations que les Indiens affectoient de braver, & la néceſſité de les écarter ou de les vaincre, fut une des principales loix de toutes les inſtitutions religieuſes, dont nous parlons.

(*) Diſſertation de l'Abbé *Banier* ſur la religion des *Bramine*.

CHAPITRE III.

De la Chaſteté. Idée qu'en avoient les Payens, & qu'en ont eue depuis les Chrétiens, ſurtout les Zélateurs du Monachiſme, en Orient.

» JE puis dire, ſelon l'expreſſion de
» *David*, que *j'ai vu* dans moi *l'impie*,
» c'eſt-à-dire le démon de l'incontinen-
» ce, *auſſi ſuperbement élevé que les Cedres*
» *du Liban*, & me cauſant par ſa fureur
» des troubles & des inquiétudes dans
» l'ame. *Mais ayant paſſé* par les auſ-
» térités du jeûne & de l'abſtinence,
» *j'ai vu ſoudain* que ſa rage n'étoit plus
» ardente comme auparavant, & l'*ayant*
» *cherché*, après m'être humilié profon-
» dément d'eſprit & de cœur, *je n'ai plus*
» *trouvé* en moi *ni le lieu de ſa retraite*, ni
» la trace de ſes violences.

Ce ſont là les propres termes de *St. Jean Climaque*, en ſon 15e. *degré*, tra-

duits pur un Eleve de Port Royal, le vénérable *Arnaud d'Andilly*. Un homme du monde ſeroit excuſable d'y trouver une allégorie exprimée avec plus de force que de décence, & tout à la fois trop de préſomption & d'humilité.

Ce démon *ſuperbe* étoit, comme je viens de le dire, le grand perſécuteur des Solitaires : c'eſt ſur-tout à le dompter qu'ils ſe croyoient obligés de donner tous leurs ſoins.

Leurs Prédéceſſeurs, dans le Paganiſme, avoient eu, comme nous l'avons déja obſervé, la même idée : Mais ils bornoient la privation, ſoit volontaire, ſoit forcée, aux individus qui ſe conſacroient, par une vocation ſpéciale, au ſervice de certains temples. Ils ne penſerent jamais à recommander au genre humain une pratique qui l'auroit anéanti, ſi elle étoit devenue commune, ni à placer au rang des perfections ſociales, un renoncement deſtructif de la Société.

C'eſt ce qu'un zele trop ardent fit pré-

cher aux Peres de la primitive Egliſe. *St. Paul* parut ne permettre le mariage que par condeſcendance pour la foibleſſe humaine, & pour éviter les déſordres.

St. Cyprien eſt un de ceux qui ont le plus cherché à concilier cette diſcipline ſévere & effrayante, avec la raiſon : Dans un de ſes ouvrages, il avoue *que le mariage eſt bon* puiſqu'il vient *de Dieu ;* mais il aſſure immédiatement aprés, que *la continence eſt encore préférable*, & dans un autre écrit, il en rend la raiſon : *C'eſt qu'elle rend égal aux anges, ou même ſupérieur, puiſqu'elle ſuppoſe un combat que ces eſprits céleſtes n'éprouvent point, & une victoire qu'ils ne peuvent remporter.*

D'autres Théologiens contemporains, ont été bien plus rigoureux. Un Archevêque de *Sébaſte*, nommé *Euſtache*, publioit hautement que *le lien conjugal étoit incompatible avec le Salut éternel.* Ce Prélat étoit *Arien* furieux, & l'on pourroit croire que le deſir d'éblouir les

peuples lui faiſoit prêcher une morale ſi pénible : mais les Orthodoxes tenoient le même langage.

St. Athanaſe, le grand adverſaire d'*Arius*, dans ſon livre *ſur la Virginité*, écrit qu'*un mari pollue le corps d'une femme.* Dans le même ouvrage il s'écrie : *ô continence, tu es la joie des Prophetes, la gloire des Apôtres, la vie des Anges & la couronne des hommes ſanctifiés.* Le zele qui enflammoit ſon cœur ne lui permettoit pas de réfléchir que ces exemples pourroient paroître mal choiſis. Car enfin preſque tous les Prophetes & les Apôtres avoient des femmes, & quant aux Anges, il ſemble, comme l'a très-bien obſervé *St. Syprien*, que n'ayant pas de corps, il étoit injuſte de les propoſer pour modeles, à des hommes qui en avoient un.

St. Ambroiſe enſeigne nettement que la *virginité eſt la premiere des vertus.* Mais il n'y a aucun des Peres qui ſe ſoit exprimé avec plus de force ſur ce ſujet,

que *St. Jérôme*, dans ſon livre contre *Jovinien ;* il compare le mariage à *un arbre qui n'a que des racines & des feuilles, & la virginité à un arbre qui, outre ſes feuilles & ſes racines, a encore d'excellens fruits.* Il ſemble que ces deux mots préſentent une idée toute contraire, & après il s'écrie, en parlant du devoir conjugal ; *Qu'eſt-ce, s'il vous plaît, qu'une choſe qui empêche de prier, qui rend incapable de recevoir le Corps de Jeſus-Chriſt ; Tant que je fais les fonctions de mari, je ne fais pas celles de Chrétien.*

Ces expreſſions donneroient à entendre qu'on exigeoit alors une continence abſolue des époux, pour les admettre à la participation des myſteres. Mais peut-être étoit-ce moins la diſcipline générale de l'Egliſe, que l'opinion particuliere de ce rigoureux Docteur.

Enfin ſi l'on penſe qu'*Origene* ne crut pouvoir aſſurer ſon repos dans ce monde, & ſon ſalut dans l'autre, qu'en imitant

les Pontifes de *Cybele*, & ſe flatta d'acquérir des droits certains à la vie éternelle, par cette opération périlleuſe, on ſentira à quel point l'union des ſexes étoit réprouvée par les anciens Peres, & par les partiſans zélés du Monachiſme, dont en effet rien ne combattoit plus efficacement les vues.

Une obſervation à laquelle on ne peut cependant ſe refuſer, c'eſt que ces Prédicateurs d'une morale ſi détachée des ſens, recherchoient avec ardeur la compagnie des femmes; en proſcrivant ſi hautement le mariage chez leurs diſciples.

S. Paul ſe plaint que l'aiguillon de la chair lui donnoit quelquefois *des ſoufflets*. Il menoit toujours avec lui dans ſes courſes pieuſes, des ſœurs dociles qui l'y défrayoient. C'étoit pour lui, ou une conſolation dans ſes travaux, ou des ſecours pour les conquêtes évangéliques.

Auſſi dès le premier ſiecle, il ſe répandit un livre où l'on racontoit comment cet athlete illuſtre du chriſtianiſme, ayant

prêché avec feu la chaſteté à Iconium : avoit tellement frappé l'eſprit d'une femme de qualité nommée *Thecle*, qu'elle s'étoit décidée à quitter ſon mari pour ſuivre l'Apôtre.

Cet ouvrage a depuis été jugé apocriphe : cependant il falloit bien qu'il y eût quelque fondement à cet Anecdote, & même que le Pere des gentils eût à cette occaſion eſſuyé quelque reproche. Dans ſa premiere aux *Corinthiens*, il ſe plaint avec humeur des ſoupçons dont il étoit l'objet. Il ſe révolte contre les privations qu'on vouloit lui impoſer.

Ne ſuis-je pas libre, s'écrioit-il ? *ne ſuis-je pas Apôtre ?* n'ai-je pas vû notre Seigneur Jeſus-Chriſt (*). N'êtes-vous *pas*

(*) Cette aſſertion peut paroître bien étonnante. Car enfin St. Paul avant ſa converſion avoit été le plus fougueux ennemi des chrétiens, comment donc pouvoit-il avoir été lié avec leur légiſlateur ? Au Chap. II. de la même épitre, il parle de la conſécration euchatiſtique, & il dit; *j'ai reçu du Seigneur ce que je vous ai appris, que le Seigneur Jeſus la nuit qu'il fut trahi &c.* Ce qui ſuppoſe une relation intime, un commerce familier entre lui & le fils de Dieu fait hom-

mon ouvrage dans le Seigneur. Et ſi je ne ſuis pas Apôtre pour les autres, je le ſuis cependant pour vous: ma défenſes contre ceux qui m'interrogent, la voici: N'AVONS-NOUS PAS LE POUVOIR DE MANGER ET DE BOIRE? N'AVONS-NOUS PAS LE POUVOIR DE MENER PAR-TOUT AVEC NOUS UNE SOEUR FEMMELETTE, COMME LES AUTRES APOTRES ET LES FRERES DU SEIGNEUR ET CEPHAS? OU BIEN MOI SEUL ET BARNABA-SOMMES-NOUS PRIVÉS DU POURVOIR DE FAIRE CELA?

Le Chapitre entier eſt ſur un ton chagrin qui paroît très-relatif à l'hiſtoire de la belle *Thecle*, & aux inductions malignes que de méchans eſprits ſe permettoient d'en tirer. Quel qu'en ſoit au reſte le ſujet, on voit que *S. Paul* n'étoit point ennemi de la Société des femmes, & que ſoit pour pourvoir à ſes beſoins temporels, ſoit pour leur adminiſ-

me. Les Actes des Apôtres autoriſent cependant à penſer tout le contraire. Les commentateurs n'ont point réſolu cette difficulté, il ne me ſemble même pas qu'ils l'ayent apperçue.

trer à elles-mêmes les ſecours ſpirituels, il les conduiſoit ſans ſcrupule & ſans embarras avec lui.

On peut en dire autant de *S. Jérôme*: on aſſure que pour réprimer les mouvemens de la concupiſcence, il étoit obligé de ſe meurtrir l'eſtomac avec des cailloux; mais il ne renonçoit pas cependant à l'alliance paternelle que la raiſon & la néceſſité avoient déja établie entre un directeur & les filles que la charité lui donnoit.

La jeune *Caſtochium*, la dévote *Fabiola*, les veuves *Paula* & *Marcella*, furent pendant toute leur vie l'objet de ſes tendres ſoins. Il quitta pour elles ſon ſéjour: ce fut pour elles qu'il apprit l'hébreu, qu'il traduiſit l'écriture, qu'il paſſa ſucceſſivement des rochers de la Paleſtine, dans le tumulte de Rome.

Son rival, ſon concurrent, *Rufin* eut les mêmes complaiſances & le même attachement pour la célebre *Mélanie*. Il n'y avoit point de ſacrifice qui leur coûtat,

quand il s'agiſſoit de gouverner le ſexe ; dont lui & ſes confreres écartoient avec tant de violence les autres hommes.

* *St. Jérôme* a écrit les vies de ces éleves dociles, dont il avoit eu le bonheur & la gloire de guider les vertus. Il n'a pû ſe diſſimuler lui-même que l'affectation avec laquelle il les comble de louanges, pourroit prêter aux réflexions des mondains. Il l'avoue dans la vie de *St. Marcella*, & il répond qu'il y auroit beaucoup de préſomption à lui reprocher d'apprécier le mérite de ces courageuſes pénitentes, moins par leur ſexe, que par la vigueur de leurs ames. D'ailleurs il ſe juſtifie par l'exemple de notre Seigneur qui *n'exclut jamais les femmes de ſa compagnie, & ſouffrit toujours qu'elles l'aſſiſtaſſent de leurs biens.*

Ajoutons encore qu'au milieu d'une morale ſi ſévere, & parmi tant de leçons de pureté, la pratique étoit déja loin de la théorie. Les ouvrages des plus chauds défenſeurs du Célibat fourniſſent des preuves

preuves de la difficulté avec laquelle on ſurmonte les penchans de la nature.

S. Cyprien conſulté par *Pomponien* ſur des abus en ce genre, lui répond : *Vous devez empêcher les vierges d'habiter avec les hommes : je ne dis pas ſeulement d'y dormir ; mais d'y vivre.* Et il ajoute : *Certainement la jouiſſance & ſes préliminaires, les converſations amoureuſes, les embraſſemens, le ſpectacle honteux & dégoutant de deux perſonnes couchées enſemble ſont le comble de l'opprobre & du crime. Si un mari entrant tout-à-coup, voit ſa femme couchée avec un autre, ne s'indigne-t-il pas ? Ne frémit-il pas ? N'a-t-il pas quelquefois dans ſa fureur recours à ſon épée ? Combien doit donc s'indigner & ſe fâcher le Chriſt notre Seigneur & notre Juge, quand il apperçoit une vierge, qui doit lui être conſacrée, & excluſivement deſtinée à ſa ſainteté, couchée avec un autre.*

S. Chriſoſtome va bien plus loin. *Les filles qui ont embraſſé*, dit-il, *l'ordre de la virginité, n'en portent que le nom. Elles*

Nul n'entrera couronné de gloire dans la Chambre nuptiale du Paradis, ſuivant *St. Jean Climaque*, en ſon ſecond dégré, *s'il n'accomplit trois renoncemens ſolemnels ; le premier, à toutes choſes, à toutes perſonnes, à tous parens* ..... En ſon troiſieme degré, il obſerve que *l'amour de Dieu éteint l'amour des parens*, & il va juſqu'à dire que *Jeſus-Chriſt* nous a enſeigné par ſes paroles & ſes exemples l'*averſion innocente que nous devions avoir pour nos proches.*

» Que votre pere, ajoute-t-il, ſoit » celui qui peut & qui veut travailler avec » vous, pour vous aider à vous décharger » du fardeau de vos péchés : Que votre » mere ſoit la componction qui ait la force d'effacer de votre ame les taches de » vos offenſes : Que votre frere ſoit celui » qui travaille & qui combat avec vous » pour courir enſemble la voie qui mene » au Ciel : Que votre femme & une » femme inſéparable de ſon mari, ſoit la » continuelle méditation de la mort : Que

» vos enfans bien aimés ſoient les gémiſ-
» ſemens de votre cœur : Que votre eſcla-
a ve ſoit votre corps, & que vos amis
» ſoient les puiſſances céleſtes, qui peu-
» vent vous ſervir à l'heure de votre mort,
» ſi vous les avez rendus vos amis durant
» votre vie. Voilà quelle eſt la parenté de
ceux qui cherchent le Seigneur. »

C'eſt après ces maximes peu humaines qu'il ajoute par apoſtille.

» Ce troiſieme degré acheve la figure
» & le ſymbole de la Trinité très-ſainte,
» & celui qui y ſera monté ne doit regar-
» der ni à droite, ni à gauche. »

St. Jérôme n'eſt pas moins abſolu, on peut même dire moins cruel. Ce célebre Directeur de femmes, Aplogiſte du Monachiſme où il jouiſſoit des honneurs de Fondateur, écrivant à Héliodore, ſon ami, qui s'étoit rebuté de la vie du Cloître, & l'exhortant à y rentrer, lui parle ainſi :

Quoique votre neveu, encore enfant, ſe jette à votre cou, quoique votre mere, les

cheveux épars & en déchirant ſes vêtemens, vous montre les mammelles qui vous ont nourri, quoique votre pere ſe chouche ſur le ſeuil de la porte; VOULEZ-LE AU PIEDS pour ſortir : volez, les yeux ſecs, à l'étendart de la croix : il n'y a en pareil cas qu'une eſpece de bonté, c'eſt d'être cruel. Et ne dites pas que vous êtes arrêté par je ne ſais quel lien; que vous n'avez pas un cœur de fer, ni des entrailles bien dures, que vous n'avez pas été nourri par des tigreſſes d'Hircanie, nées du rocher. Tantôt votre ſœur voudra vous arrêter par ſes careſſes, tantôt votre nourrice, aujourd'hui accablée de vieilleſſe, & votre pere nourricier, à qui vous devez preſque autant qu'à l'auteur de vos jours, vous crient; nous allons mourir; attendez ce moment au moins pour nous enſevelir; peut-être même votre mere avec les peaux pendantes de ſes tetons, avec les rides qui lui ſillonnent le viſage, redoublera ſes cris en vous rappellant le vieux bercement de la mammelle; que vos Précepteurs diſent, s'ils le veulent; toute la maiſon qui penche repoſe

ſur vous : L'amour de Dieu & la crainte de la Gehenne rompent facilement tous ces liens.

Ce paſſage n'eſt aſſurément pas un modele de goût. *St. Jérôme* n'excelloit pas à faire des peintures agréables ; mais on pardonne plutôt l'image très-peu flatteuſe de la mere, que le précepte horrible qu'il applique au pere décidé à empêcher la fuite de ſon fils. Il n'y a rien de plus atroce que le mot *per calcatum perge patrem.* L'abominable *Tullia*, devenue avec juſtice l'exécration de la poſtérité, n'a rien dit de plus affreux : N'eſt-il pas étonnant qu'un Pere de l'Egliſe ait employé, pour conſeiller une action qu'il croyoit vertueuſe, une formule dèshonorée par l'un des plus révoltans parricides qui aient jamais ſouillé l'hiſtoire.

Si le déſintéreſſement le plus pur n'avoit animé les Fondateurs de ces maiſons, dont on ne s'ouvroit l'entrée que par le ſacrifice abſolu de toutes les facultés humaines, la rigueur avec laquelle ils

l'exigeoient, auroit pu devenir ſuſpecte. Jamais la tyrannie la plus farouche n'a exercé, avec ſes ſoldats & ſes bourreaux, un deſpotiſme auſſi arbitraire, que celui que s'aſſuroient, par la perſuaſion, ces Inſtituteurs nommés *Abbés*, du mot *Abba*, qui ſignifioit Pere dans l'Idiome dont il eſt tiré. Ces Peres ſpirituels exerçoient une autorité temporelle ſans bornes ſur leurs enfans adoptifs. La vie de ceux-ci, dès qu'ils étoient entrés dans un Monaſtere, ne devoit plus être qu'une abnégation de ſoi-même, un oubli ſans réſerve de ſa propre exiſtence. L'obéiſſance eſt le quatrieme degré de l'Echelle de *Jean Calimaque*. En voici, ſelon lui, la définition & les avantages.

» L'obéiſſance eſt un parfait renon-
» cement à ſon ame propre, lequel on
» fait voir à l'extérieur par les actions
» du corps : ou bien, ſelon une expreſ-
» ſion contraire, l'obéiſſance eſt la mor-
» tification du corps, ſubſiſtante avec

» la vie de l'eſprit. L'obéiſſance eſt un
» mouvement ſimple par lequel nous
» agiſſons ſans diſcernement : C'eſt une
» mort volontaire, c'eſt une vie exempte
» de toute curioſité, c'eſt une aſſurance
» dans le péril ; c'eſt une excellente ex-
» cuſe, lorſqu'on ira comparoître de-
» vant Dieu, quoiqu'on ne l'ait point
» prémédité durant cette vie. C'eſt un
» affranchiſſement de la crainte de la
» mort. C'eſt une navigation ſûre, &
» un voyage qu'on fait en dormant.
» L'obéiſſance met la propre volonté
» dans le tombeau, & reſſuſcite l'hu-
» milité : celui qui eſt vraiment obéiſ-
» ſant, ne *forme non plus de contradiction*
» *ni de diſcernement dans les choſes qui*
» *ſont bonnes, ou dans celles qui ſemblent*
» *mauvaiſes, que s'il étoit mort ;* & celui
» qui aura fait mourir ſon ame de cette
» mort ſainte, n'aura pas ſujet de crain-
» dre lorſqu'il rendra compte à Dieu
» de toutes ſes actions. Enfin l'obéiſ-
» ſance eſt une renonciation que l'on

» fait au diſcernement, par une plénitude de diſcernement. »

Soyons de bonne foi, avouons ſeulement que s'il s'étoit trouvé un ſemblable paſſage dans les conſtitutions des Moines modernes, dans celles des Jéſuites, par exemple, il n'y a point de conſéquence qu'il ne fût permis d'en tirer. Cette aſſurance dans le péril, cette injonction d'exécuter les ordres d'un Supérieur, ſans ſe permettre même d'examiner ſi les choſes commandées ſont bonnes ou mauvaiſes, ſeroit ſuſceptible d'une bien effrayante interprétation, ſi l'on vouloit l'apprécier avec la même ſévérité qu'on a miſe de nos jours dans la diſcuſſion des principes de la Société de Jeſus.

Dans le même endroit *St. Jean Climaque* raconte l'Hiſtoire d'un Solitaire nommé *Iſidore*, qui pour être aggrégé dans le couvent des Pénitens, dit à l'Abbé : *Très-ſaint Pere, je me donne à vous pour vous être auſſi ſoumis que le fer au forgeron* : & auſſi-tôt, *pour le mettre*

ſur l'enclume, dit l'Auteur, le très-ſaint Pere lui ordonna de ſe tenir dendant ſept ans à la porte du Cloître & *de dire à tous ceux qui entreroient ou ſortiroient, je vous ſupplie de prier pour moi, parce que mon ame eſt malade d'épilepſie.* Ce n'eſt qu'après cette longue épreuve qu'il obtint d'être promu au grade de frere : Certainement la comparaiſon du fer mobile au gré du Taillandier qui le met en œuvre, vaut bien celle du *bâton de l'Aveugle*, qui a tant ſcandaliſé de nos jours.

Un autre *Abba*, voyant un Novice qui ſe préſentoit, planta en terre un bâton ſec, & ſans écorce, qu'il tenoit à la main : il lui donna pour épreuve, la tâche de l'arroſer ſans ceſſe juſqu'à ce qu'il eut pouſſé des feuilles & des fleurs. Le récipiendaire vaqua ſérieuſement, pendant trois ans, à cet intéreſſant miniſtere, & enfin *Dieu*, touché de ſa perſévérance, reſſuſcita le bâton, qui ſe trouva un matin devenu le plus bel arbre du monde.

D'après ces étranges principes, on ne doit pas être étonné qu'il ſe ſoit établi une juriſprudence plus étrange encore au ſujet des Moines, & que les habitans des Cloîtres aient été placés par les Juriſconſultes au rang des *Eſclaves*. (*) Ils devenoient une partie de la propriété du Couvent, ou plutôt de l'*Abbé*, à qui tout appartenoit, & il en eſt encore de même aujourd'hui. Les vœux, que notre légiſlation autoriſe, ſont une véritable ſervitude, puiſque tous les avantages ſont d'un côté, & tous les ſacrifices de l'autre, puiſque la partie qui donne ne reçoit rien, & que celle qui reçoit ne donne rien; puiſqu'il n'y a point de prix ſtipulé pour la liberté à laquelle l'initié renonce, & que les Monarques tondus, au profit de qui a été inſtituée cette milice, abuſent, comme les Deſpotes de

(*) Voyez *Bartole*, L. I. §. *de ſtipulatione ſervorum*.

la terre, d'un conſentement ſurpris ou arraché, pour s'approprier éternellement les bras, le ſang, la vie, l'être entier du malheureux qui l'a donné.

C'eſt d'après cette conſidération, s'il faut en croire quelques Ecrivains, que s'eſt introduit dans les Cloîtres l'uſage de porter la tête raſe. C'étoit chez les anciens, comme on le ſait, la marque de l'eſclavage. Voilà pourquoi les *Francs*, nos ancêtres, étoient ſi jaloux de conſerver leurs cheveux longs. Les *Abbés* regardant leurs nouveaux ſujets comme des ſerfs vendus, dont le domaine leur étoit transféré, durent chercher à leur imprimer le ſceau de l'état auquel ils les réduiſoient, & ceux-ci, dans la faveur qui leur faiſoit eſpérer dans l'autre vie des récompenſes proportionnées aux humiliations qu'ils auroient dévorées dans celle-ci, dûrent accepter ſans peine une flétriſſure qui augmentoit leurs mérites.

St. Jérôme, dans ſa lettre à *Sabinien*, donne à cette opération une autre origine,

Il prétend qu'elle étoit néceſſaire, par la mal-propreté à laquelle le deſir de mortifier leurs ſens engageoit les moines, & il dit naïvement que *cela les rendoit moins ſujets aux piquures des petits animaux qui ont coutume de s'engendrer entre la peau & le poil.* Il ne parle à la vérité que des filles, mais le régime étant le même pour les deux ſexes, l'inconvénient ou l'utilité du raſoir étoient les mêmes auſſi. Si les *Nones* ou les *Diaconeſſes* ſacrifioient leurs cheveux à la crainte de ces inſectes incommodes, on ne voit pas pourquoi les Cénobites, les Anachoretes, qui aſſurément ne ſe peignoient pas davantage, en auroient été exceptés.

CHAPITRE V.

Multiplication des Monaſteres dans tout l'Orient. Prodiges opérés par les Moines.

A N'en juger que par les apparences, on n'auroient pas penſé que de pareilles inſtitutions puſſent ſe ſoutenir. On n'auroit pas cru que des Maîtres ſi durs puſſent faire beaucoup de proſélites. Cependant ſuivant la marche ordinaire de l'eſprit humain, cet excès de rigueur fut préciſément ce qui leur attira d'abord une foule de Sectateurs,

On embraſſa avec tranſport un joug que la premiere ferveur s'étudioit à appéſantir. Rien n'étoit difficile: rien n'étoit rude dans ces commencemens. On ſe macéroit, on ſe mortifioit par une ſainte émulation ; chaque Monaſtere mettoit ſa gloire à avoir des Athletes qui fiſſent, s'il eſt permis de le dire, les

plus prodigieux tours de force dans ce penible & reſpectable jeu.

Ils ſe féſoient même entre eux des eſpeces de défis. Les combattans les plus célebres ſe déguiſoient : ils ſe rendoient *incognito* chez leurs adverſaires ; ils les étonnoient par quelque traits extraordinaires de mortification, & ſe dérobant ſur le champ à leurs yeux, ils retournoient jouir, dans leur ancienne retraite, de la ſurpriſe & de l'humiliation des Vaincus.

S. Macaire d'Alexandrie, par exemple, ayant appris qu'un ſolitaire ne mangeoit qu'une livre de pain par jour, ſe propoſa d'obſerver une abſtinence encore plus grande. Pour cela il caſſa un pain en pluſieurs morceaux. Il les mit dans une bouteille & ne mangeoit chaque jour que ce qu'il pouvoit en retirer en une fois avec le bout des doigts. A la vérité l'Auteur, qui raconte cette Anecdote, a oublié de nous apprendre la meſure du col de la bouteille & ſa profondeur ; ce

qui auroit été néceſſaire pour bien apprécier le jeûne de S. Macaire. Mais ſans ces connoiſſances, il eſt aiſé de juger qu'il devoit être rigoureux, puiſqu'on y mettoit tant d'appareil.

Une autre fois il entend dire qu'à *Tabennes* on menoit une vie extrêmement mortifiée. Auſſi-tôt il ſe déguiſe en manœuvre, il ſe rend à *Tabennes*; il demande à y être admis: le *S. Abbé Pacome* le rebute d'abord, parce qu'il lui paroit incapable de ſoutenir les auſtérités de la maiſon. Le Saint qui ſavoit bien ce qui devoit en arriver, inſiſte & promet qu'il conſent d'être chaſſé, s'il ne jeûne pas auſſi rigoureuſement que les autres. Enfin on l'admet à grand'peine.

Le carême étant venu, le Saint s'informa adroitement des eſpeces de pénitence que chacun des plus illuſtres Athletes avoit adoptées. Il apprend que les uns ſe propoſent de ne manger qu'une fois par jour, d'autres qu'une fois en deux jours, d'autres une fois en cinq, d'autres

me on appelloit les moines *Cénobites*, *Anachoretes*, &c., on appelloit les femmes, *Vierges*, *Nones*, *Moineſſes*. *S. Baſile* au livre de la virginité les déſigne même par le mot de *Prêtreſſes*. Les *Nones* étoient celles qui ſe dévouoient à la vie monaſtique, après avoir eſſayé du mariage, comme nous l'apprend *S. Jérôme*, lettre à *Euſtochium*. On les appella même *Veſtales*.

On parle d'une ville peuplée preſque toute entiere de ces étranges habitans. (*) Caſſien, qui dit l'avoir vue, l'appelle le *Miracle* de l'Egypte, & il a raiſon. On y comptoit, à ce qu'il aſſure, dix mille Vierges & vingt mille Moines, vivans enſemble; les uns dehors les murs, les autres dedans, & n'ayant enſemble de communication que celle des ames.

On ne voyoit entre eux ni diſputes, ni jalouſies, ni converſations, ni aucune

(*) Elle ſe nommoit Oxyrinque.

eſpece d'occupation profane ; le ſeul bruit qu'on entendoit dans cette demeure fortunée, étoit celui des ſoupirs de tant de cœurs enflammés de l'amour divin. On n'y avoit qu'une affaire, celle de chanter les louanges du Dieu qu'on y adoroit.

Un des moyens qui furent le plus utilement employés pour en étendre la célébrité, c'eſt le récit des prodiges opérés journellement par les héros du ſilence & de la retraite. Si l'on en croit les récits de leurs Panégyriſtes, ils ſe jouoient réellement de la nature. Ils arrêtoient du bout du doigt les plus furieuſes inondations. Ils guériſſoient les malades, ils reſſuſcitoient les morts, ils éclipſoient toutes les merveilles que l'évangile a conté de *Jeſus-Chriſt*, & les diſciples l'emportoient autant en ce genre, ſur leur maître, qu'ils lui étoient inférieurs dans tout le reſte.

On regrette, il eſt vrai, que ces récits édifians n'aient pas été ſoumis à une critique un peu judicieuſe, & que pour y

ajouter foi, il faille autant de crédulité dans les lecteurs qu'il y a eu de ſimplicité dans les écrivains. Si l'auteur de la nature a bien voulu quelquefois ſuſpendre le cours de l'univers & des choſes à la priere des hommes diſtingués par leur vertu, il ne l'a fait, ſans doute, que pour établir de grandes vérités, & conſtater des dogmes utiles au genre humain. Mais de quel uſage peuvent-être ceux-ci ?

Une hyenne apporte ſon petit aveugle, à *S. Macaire*. Celui-ci crache ſur les yeux du petit monſtre, qui auſſi-tôt voit clair. Le lendemain la *Hyenne* reconnoiſſante apporte au médecin une peau de brebis. Le ſolitaire lui dit gravement : *Tu n'as pas de troupeau pour te procurer ce que tu veux me donner là. Il faut que tu ayes volé quelqu'un. Je n'en veux point.*

La bête polie, & fachée du refut, ſe met à genoux. Elle baiſſe la tête. Elle dit par geſte combien elle eſt humiliée de l'horreur qu'a ce grand perſonnage pour ſa reconnoiſſance. Alors *St. Macaire* lui

dit : je n'accepterai ton préſent, qu'à condition que tu promettras de ne plus faire de tort aux pauvres, en dévorant leurs brebis. La hyenne fit alors ſigne de la tête qu'elle ſe ſoumettoit à la condition, & le Saint prit la peau, qu'il donna depuis à l'illuſtre Mélanie, qui, comme on peut penſer, en faiſoit grand cas. Il faut avouer que tout ce dialogue eſt plus édifiant que croyable.

St. Jacques de Niſibe paſſa auprès d'une fontaine où de jeunes filles lavoient du linge. Elle avoient leurs jupons trouſſés & la tête découverte : Cela parut inſolent aux Viellard, qui maudit la fontaine & les Lavandieres. Auſſi-tôt l'eau diſparut, & les beaux cheveux noirs de ces filles ſe trouverent auſſi blanc que ſi elles avoient eu cent ans.

On tâcha d'appaiſer le colérique Anachorete. Il fit bien renaître la fontaine ; mais les filles n'ayant jamais oſé ſe remontrer, il ne jugea pas à propos de leur faire grace. Elles paſſerent le reſte de leur

vie avec les ſignes anticipés de la caducité. *Théodoret*, qui rapporte cette hiſtoire, obſerve que *St. Jacques* fit voir en cela autant de douceur que de puiſſance. Car enfin, dit ce judicieux Evêque, *il auroit pu, d'après* ELISÉE, *appeller des ours pour châtier cette jeuneſſe impudente.*

Un autre Saint, nommé *Paul le ſimple*, parce qu'il avoit un eſprit fort ingénu, & une raiſon très-docile, étoit parvenu au dégré de ſainteté qui donne le pouvoir de chaſſer les démons. Il faiſoit tous les jours uſage de ſa puiſſance. Mais une fois on lui amena un poſſédé qui réſiſta à ſes ordres. Alors *Paul dit à Dieu,* AINSI QU'UN ENFANT QUI SE DÉPITE; *en vérité, ſi vous ne le guériſſez, je ne mangerai d'aujourd'hui; & auſſi-tôt, comme ſi Dieu eut eu peur de déplaire à une perſonne qui lui étoit ſi chere, le démon s'enfuit.*

C'eſt Ruffinqui raconte cette merveille, & ce ſont là ſes propres termes. Je ſuis bien

bien loin de vouloir ſcandaliſer les fideles, en remettant ſous leurs yeux les traits d'une crédulité peu délicate ; mais on auroit plus ſûrement travaillé à leur édification en les ſupprimant.

C'eſt ſur-tout ſur l'article des tentations du diable que les Hiſtoires des *Peres des déſerts* ſont remplies des plus étonnantes merveilles. On voit une eſpece de joute perpétuelle établie entre les bienheureux Martyrs de la pénitence & l'eſprit reprouvé. La ſcene n'eſt pas toujours triſte. Le diable s'égaoit quelquefois ; s'il battoit les uns juſqu'à les laiſſer pour morts, s'ils tâchoit d'épouvanter les autres ; il y en avoit avec leſquels il ſe bornoit au badinage le plus innocent.

Ainſi St. Abrabam étant à ſouper, un démon vint dans ſa cellule ſous la figure d'un jeune garçon, & tâcha de renverſer ſon pot à l'eau. Le Saint fut plus adroit, il tint le pot bien ferme, continua à ſouper dans cette attitude, & le diable fut pris pour dupe. C'eſt ſaint *Ephrem*,

Diacre, qui nous a conſervé cette Anecdote.

L'Abbé *Pacome*, quoique Fondateur d'ordre, quoiqu'Inſtituteur illuſtre, n'étoit pas plus à l'abri des illuſions badines de ſatan. Une fois qu'il méditoit profondément, une groſſe troupe de diable attacherent une infinité de cordes à une feuille, & ſe mirent à la tirer avec autant de mouvemens & d'efforts que s'il s'étoit agi de ſoulever une maſſe énorme. Souvent quand il ſe rendoit à ſon Couvent, les malins eſprit ſe déguiſoient en Soldats, en Huiſſiers, & ils couroient devant lui en criant, *Place, place à l'homme de Dieu.* Ce badinage ridicule n'étoit pas fait pour remplir des Livres, où d'ailleurs on trouve les leçons les plus touchantes de tempérance, de modeſtie, & de recueillement.

La plus vraiſemble des tentations, comme la plus fréquente à laquelle ces Saint reclus étoient expoſés, c'étoit celle de la concupiſcence. Ils croyoient avoir

ſans ceſſe de belles femmes nues, qui travailloient à exciter leurs deſirs, & qui les tenoient dans des alarmes perpétuelles. Ils aſſuroient que c'étoient des démons qui venoient les éprouver ſous cette forme ſéduiſante. Mais l'intervention de l'eſprit malin ne paroît pas y avoir été néceſſaire. Pour produire, dans ces cerveaux deſſéchés par le jeûne, de ſemblables fantômes, peut-être ſuffiſoit-il du dérangement que leur régime y devoit néceſſairement cauſer. Ces imaginations exaltées devoient avoir toujours préſens les objets mêmes qu'ils redoutoient. Il étoit fort naturel que s'entendant ſans ceſſe prêcher d'éviter les femmes, ils cruſſent toujours être pourſuis par des ſpectres qui les leur repréſentoient.

Une réflexion bien ſinguliere & qui doit un peu décréditer tous ces recueils d'apparitions, de miracles, ou puérils, ou ſuperflus, c'eſt que St. Jean Climaque n'en cite pas un. Son ouvrage eſt un monument érigé à la gloire du Monachiſme,

& deſtiné à en faciliter la pratique. On n'y voit rien que de raiſonnable, rien qui ſurpaſſe les forces des têtes humaines, une fois allumées par l'enthouſiaſme. Les trente dégrés ſont des vertus, & non pas des prodiges. Il enſeigne l'art de monter au ciel, & non celui d'étonner la terre, ou de ſubjuguer la nature.

Quoiqu'il en ſoit, au reſte, en retranchant de ces Relations toût ce qu'une raiſon éclairée ne peut ni ne doit admettre, on y trouve encore de grands ſujets d'admiration. On n'y enviſage qu'avec ſurpriſe tant de Cénobites dévoués à l'inaction la plus pénible, condamnés par un choix volontaire, à paſſer leur vie dans une oiſiveté rigoureuſe, & occupé uniquement à ſe traiter eux-mêmes comme ils auroient pu l'être par leurs plus cruel ennemis.

CHAPITRE VI.

Relâchement des Moines en Orient. Troubles qu'ils occaſionnent. Attentats qu'ils commettent.

PEu à peu la perfection même qu'ambitionnoient ces martyrs volontaires de la pénitence, produiſit le relâchement. Toutes les choſes humaines ſont capables d'un certain degré de tenſion, paſſé lequel elles s'affoibliſſent.

Il étoit impoſſible qu'une ſi prodigieuſe docilité ne donnât quelquefois aux Supérieurs la tentation d'en abuſer; il l'étoit encore plus que ſa pratique trop ſouvent exigée n'en dégoutât à la fin les inférieurs.

C'eſt ce qui arriva. L'indiſſolubilité même de leurs vœux leur donna l'envie de les rompre. La vue de ces cachots, auxquels ils s'étoient d'abord condamnés avec joie, leur devint inſupportable. Ils

s'irriterent contre leurs chaînes, comme les animaux féroces & mal apprivoiſés, mordent dans de certains inſtans, les barreaux de la cage où on les renferme.

Bientôt ils parvinrent à les briſer ſous différens prétextes. Le plus honnête, & le plus ſouvent employé, étoit celui de prêcher la Religion, de réchauffer, par des exemples de ferveur, le zele des ſéculiers trop prompt à ſe refroidir. Au moyen de ce voile favorable les Moines franchirent leur clôture. Ils ſe répandirent dans toute l'*Aſie*; mais ce fut pour y chercher ce monde qu'il avoient juré de haïr.

Ils ſolliciterent des legs & des teſtamens. Ils attacherent de la gloire ſur la terre, & des récompenſes dans le Ciel aux titres de *Fondateurs*, de *Bienfaiteurs*. Ils introduiſirent ce ſyſtême ſingulier qui fit des particuliers pauvres, & des maiſons riches. Chacun d'eux à part crut être en droit de s'énorgueillir d'une in-

digence que les tréſors communs rendoient ſupportable. Devenus, par la libéralité des fidéles, poſſeſſeurs des plus beaux biens, ils perdirent de vue la pauvreté, la ſimplicité réelle de leurs inſtituts.

Leur importunité alloit au point que dès le quatrieme ſiecle on fut obligé de porter des loix pour leur enjoindre de garder leurs ſermens, & les repouſſer dans ces aſyles, où ils s'ennuyoient de n'avoir que Dieu pour témoin de leur vertu. Mais ces loix mal exécutées, oubliées, ou même revoquées par leurs Auteurs, & contredites depuis par d'autres ſouverains auſſi foibles & moins éclairés, n'apporterent aucun obſtacle à la multiplication des maiſons religieuſes.

Théodoſe les avoit redoutées. Juſtinien, le plus grand des compilateurs, & par conſéquent le plus petit des Princes, les favoriſa de tout ſon pouvoir. Il exiſte encore des loix authentiques éma-

nées de lui, qui permettent à un Couvent de s'approprier tout le bien d'un Moine qui s'y conſacre. Si le repentir prend enſuite au malheureux, & qu'il tâche de recouvrer ſa liberté, le Légiſlateur veut que *le bien reſte au Monaſtere, & que le déſenteur ſoit puni comme un eſclave fugitif.* Les *Novelles* ſont pleines de loix auſſi favorables aux Cloîtres, mais auſſi contraires à la ſaine politique, & à tous les principes d'un bon gouvernement.

La *Novelle* 123 défend aux peres de s'oppoſer à la profeſſion de leurs enfans. Le Chap. II de la *Novelle* 5 autoriſe les Abbés à refugier les eſclaves, & à les garder même malgré la réclamation du maître, pourvu qu'ils ne ſoient convaincus ni de vol, ni de crimes honteux, & qu'ils aient un air honnête & doux. C'étoit renverſer la ſociété de fond en comble, & même en cas de vol, ſi l'eſclave fugitif a fait ſon noviciat de trois ans, cette *Novelle* ne permet à ſon maitre ni de le faire punir, ni même de le réclamer.

Le Chap. V. de la même *Novelle* réduit la légitime des enfans d'un pere qui ſe fait Moine, à un quart de ſon bien. Le reſte appartient au Monaſtere ; loi ridicule, abſurde, & dérivée cependant du droit romain, qui laiſſoit aux Peres un domaine abſolu de propriété ſur leurs biens. *Juſtinien*, comme on l'a dit dans la *Théorie* des Loix, eſt le premier qui y ait donné atteinte. Mais il eſt ſingulier qu'il l'ait reſpectée à l'égard d'un établiſſement auſſi nouveau que le *Monachiſme.*

Si l'on joint à ces biens apportés par les Moines qui quittoient le monde, les ſucceſſions, les legs de toute eſpece que les maiſons étoient habiles à recevoir, les aumônes abondantes, les libéralités des ames pieuſes, qui prennent ſur elles le ſoin de juſtifier la Providence en faveur de ceux qui s'y abandonnent ſans reſerve, on ne ſera pas étonné de trouver, dès les premiers ſiecles, une opulence prodigieuſe concentrée dans les cloîtres.

De plus l'extérieur négligé de leurs habitans, la réputation de l'auſtérité des fondateurs, donnant plus de poids à leurs paroles, ils ſurpaſſereut bientôt en crédit, comme en richeſſes, le Clergé Séculier qui les avoit favoriſés & ſoutenus. En peu de temps celui-ci trouva des rivaux puiſſans dans les ſucceſſeurs de ces hommes qui avoient fui au fond des déſerts pour éviter l'orgueil, qui ne s'étoient réſervé qu'une hache pour abattre des arbres, un hoiau pour défricher la terre, & une diſcipline pour dompter la révolte de leurs ſens.

Par une fatalité malheureuſe, depuis cet inſtant ils n'eurent preſque plus que des vertus inutiles, & des troubles dans preſque tous les conciles, où on daigna les admettre. Ils en cauſerent même de terribles de ſang-froid, dans des Villes paiſibles, où leurs emportemens n'avoient pas encore, pour exclure la pompe, l'appareil de ces grandes aſſemblées, qui échauffent ſi fortement les eſprits factieux.

Ils y paroiſſoient à la tête de toutes les émeutes : ils ſonnoient la charge, & ſe diſtinguoient par des fureurs plus criantes, par des barbaries plus atroces. Ils étoient déja à la ſolde du fanatiſme, & marquoient preſque chaque année par des aſſaſſinats ou des incendies.

On les vit ſous le St. Evêque *Cyrille* ſecrifier à ſa vengence dans *Alexandrie* une femme reſpectable par ſes talens. Ils la mirent en pieces de leurs propres mains, uniquement parce qu'elle étoit amie du Gouverneur, qui ne l'étoit pas de l'Evêque.

Ils firent craindre au Gouverneur lui-même un ſort auſſi triſte ; un d'entre eux lui caſſa la tête d'un coup de pierre. Le moine aſſaſſin ayant été pris, fut condamné juridiquement & exécuté. Le Prélat le fit enlever du gibet, & voulut lui décerner les honneurs que l'on rendoit à la mémoire des Martyrs.

Peu de temps auparavant, à *Callinique* dans l'*Oſroëne*, ils pillerent une Egliſe de

Valentiniens, & ensuite ils y mirent le feu, parce qu'une troupe de ces hérétiques ne s'étoit pas arrêtée devant une de leurs processions. L'Evêque convaincu d'avoir trempé dans cet attentat, fut condamné à rebâtir l'Eglise, & les moines à l'indemniser du pillage qu'ils avoient fait.

Le fameux *S. Ambroise* se recria contre ce jugement trop doux, comme si c'avoit été la plus cruelle injustice. Il prit le parti de l'Evêque turbulent, & des moines incendiaires. Il soutint que l'Empereur ne leur devoit à tous que des ménagemens & du respect. Il prétendit qu'il n'y avoit pas grand mal à avoir brûlé une Eglise d'Hérétiques dans une petite ville, & que le repos de quelques misérables *Valentiniens* ne devoit pas entrer en comparaison avec les prérogatives du Clergé & de l'honneur de l'ordre Monastique.

Théodose, alors Empereur, daigna se justifier. Il représenta que l'intérêt public demandoit un exemple : il se servit de ces

terribles paroles : *Les Moines commettent trop de crimes.* Le Prélat n'en fut pas moins inflexible : il perſiſta toujours à exiger la caſſation de la ſentence, & ne voulut commencer la Meſſe pour l'Empereur, qu'après l'avoir obtenue.

Ambroiſe & Cyrille ſont au nombre des hommes vertueux dont nous révérons la mémoire ; ce ſont d'autres actions que celles-là ſans doute qui leur ont valu le titre de Saints. Il ne faut pas confondre ces Miniſtres zélés de la Réligion, avec les Moines qui croyoient les ſervir par des barbaries ſi effrénées. Mais enfin elles ſe commettoient ſous leurs yeux, avec leur applaudiſſement, ſi ce n'étoit pas par leurs ordres : & ces excès que l'autorité civile étoit forcée de laiſſer impunis, prouvent combien leurs auteurs étoient dès-lors puiſſans & dangereux.

Ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt que dans ce temps-là même on leur donnoit le nom de *Philoſophes*. C'eſt ce qui ſe voit par les Ecrits de *S. Jean Chriſoſtome*,

de *Sozomene*, & de pluſieurs autres Ecrivains Eccléſiaſtiques. Les Chrétiens vouloient apparemment oppoſer ces diverſes générations de moines, aux ſectes multipliées des Phyloſophes Payens, & cela même confirme ce que j'ai dit de l'origine commune des uns & des autres.

CHAPITRE VII.

Aigreur que donnoit l'habitude du cloître à ceux d'entre les Moines Orientaux qui en ſortoient pour occuper de grandes places dans l'Egliſe. Source de la politique qui les y feſoit appeller.

L'Hiſtoire Eccléſiaſtique de ces temps-là nous offre bien des Evêques indignes de leur caractere, & qui abuſoient de leur dignité, pour ſe livrer plus impunément à des intrigues, ou à des violences. C'eſt une choſe remarquable que les plus emportés, les plus indiſcrets d'entre eux, fuſſent poſitivement ceux dont la promotion avoit été précédée d'un long ſéjour dans le cloître.

Il n'y a gueres de Prélat plus célebre dans l'antiquité Chrétienne, que S. *Jean Chryſoſtome.* Il avoit des vertus, & de l'éloquence : mais c'étoit des vertus ameres, & une éloquence pleine de fiel. Il

avoit paſſé ſa jeuneſſe dans un monaſtere ; il s'étoit même rendu le Panegyriſte de la vie cénobitique : il en avoit fait l'éloge dans un ouvrage exprès, où il aſſûre que ſon but étoit d'amortir les paſſions & de rendre l'homme maître de ſes ſens.

Il ne parut guere qu'elle eût produit cet effet ſur lui. Du moment qu'il ſe vit tranſporté ſur le Siege Epiſcopal de la ſeconde Ville de l'Empire, ſon imagination toute de feu, ſon caractere infléxible, ne lui permirent d'écouter ni la prudence, ni même les ordres de l'Evangile. Pour le ſoutien de la vérité, il bleſſoit les premieres regles du Chriſtianiſme, qui recommande ſur-tout la ſoumiſſion aux Princes, & le reſpect pour le gouvernement.

L'Impératrice *Eudoxie* avoit tort ſans doute de protéger les hérétiques contre lui ; mais avoit-il raiſon de déployer publiquement, contre elle, dans ſes homélies, la fureur la plus outrageuſe & la plus indécente ? Il vivoit ſous les yeux de la Cour, à *Conſtantinople*, dans une ville

ſujette aux ſédition, où ſa cauſe en avoit déja excité pluſieurs, & il crioit enpleine Chaire, *oui : JEZABEL vit encore : elle perſécute ELIE, HÉRODIADE demande la tête de JEAN.* Ces alluſions odieuſes ſont-elles le langage de la vérité ; du Diſciple d'un Dieu qui prioit ſur la croix pour ſes bourreaux ?

On l'exila : mais dans quel Pays du monde une pareille inſolence ſeroit-elle reſtée impunie ? Les auteurs Eccléſiaſtique ſe ſont récriés contre la dureté avec laquelle on le traita pendant la route, ſur la barbarie de ſes gardes, ſur beaucoup d'autres choſes dont ſes propres lettres prouvent pourtant qu'il y a beaucoup à rabattre : mais en vérité, s'il y a quelque choſe de ſurprenant dant la conduite d'une femme toute-puiſſante, & ſi cruellement inſultée, c'eſt l'excès de l'indulgence, & non celui de la rigueurs. Quelle étoit la douceur de ce gouvernement, où l'on ſe contentoit de reléguer un Prêtre ſéditieux, à qui par-

Ce fut ſur-tout contre l'*Arianiſme* que l'on commença plus utilement à employer cette reſſource. *Jeſus-Chriſt* n'ayant rien dit de ſa *Conſubſtantiabilité*, ce myſtere n'ayant pas été révelé dans les écritures, le *Dieu* fait homme ayant au contraire dit en propres termes, *mon pere eſt plus grand que moi*, un Diacre d'*Alexandrie* prétendit défendre la foi Orthodoxe & la raiſon en admettant une ſubordination entre les perſonnes divines: *Arius* ſoutint que le fils n'étoit pas auſſi ancien que le Pere, que le ſecond étoit inférieur au premier, & qu'il y avoit quelque différence entre l'être engendrant & l'être engendré.

Arius avoit une réputation d'éloquence, & par conſéquent des rivaux. Un autre Diacre, nommé *Athanaſe*, qui étoit éloquent auſſi, ſoutint que le Verbe étoit Dieu, éternel comme ſon Pere, conſubſtantiel.

Le patriarche *Alexandre*, ſiégeant alors dans la Métropole de l'*Egypte*,

Protecteur zélé d'*Athanaſe*, anathématiſa *Arius* dans deux concile provinciaux.

Celui-ci eut pour lui la moitié de l'empire, les courtiſans & tous les eſprits paiſibles & conſéquens, qui croyoient mal-à-propos voir dans ſa doctrine une logique plus exacte, & plus intellible que dans celle de ſes adverſaires. Mais *Athanaſe* & ſon parti eurent pour eux le peuple, les dévots, les imaginations ardentes que le merveilleux ſubjugue, & à qui par conſéquent la conſubſtantiabilité devoit convenir davantage, indépendemment des raiſons qui la démontrent. Ils eurent ſur-tout l'adreſſe de s'attacher les moines.

On avoit déja ſenti de quel poids pouvoient être dans des diſputes ces eſprits factieux, accoutumés à oublier les intérêts de leur patrie, détachés de tous les préjugés qui peuvent enchaîner des citoyens, & familiariſés avec l'habitude non-ſeulement de ſe laiſſer gouverner,

mais même de ſoutenir ſans examen les opinions qu'avoient embraſſé leurs chefs.

L'eſpérance de ſortir de la ſervitude du cloître, en faiſoit, lors même qu'ils y reſtoient, les défenſeurs impitoyables de la divinité du *Chriſt*. Armés du reſpect des peuples, de la réputation de leurs miracles, ils bravoient l'autorité ſéculiere. Appuyés par l'autorité eccléſiaſtique, dont ils étoient les inſtrumens, ils influerent prodigieuſement ſur les conciles & ſur toutes les aſſemblées de ces temps-là.

Les *Ariens* à leur tour, en prirent auſſi à leur ſolde, & cette conduite, imitée depuis par tous les ſectaires, de part & d'autre, ne fit que rendre plus longs, plus violens, plus dangereux, tous les incendies qui embraſoient l'égliſe.

Les moines étoient préciſément comme ces nations chez leſquelles les puiſſances belligérantes vont, à prix d'argent,

lever des ſoldats. Il n'y avoit poins de querelles où la vérité & l'erreur ne fuſſent ſoutenues par des mains ſorties des cloîtres.

On entendoit un nommé Barſaba, partiſan zélé d'Eutychès, dire hautement dans le Concile d'Epheſes, *s'il y a quelqu'un ici qui ſoutienne les deux natures, il faut le couper en deux.*

Ce n'étoit-là qu'une menace; mais au Concile de *Chalcedoine*, il la réaliſa. Le moine fougueux ne ceſſa de troubler & de ſcandaliſer l'aſſemblée par ſes violences, & comme ſi la ville & le Synode n'avoient pas été un Théatre ſuffiſant, on le vit, à la tête d'une troupe de moines ſéditieux, parcourir toute la Syrie, & y pourſuivre à main armée les évêques du parti oppoſé.

Le Pape Léon écrivit aux Cénobites de la Paleſtine qu'il étoit affligé d'apprendre à quel point ils s'éloignoient de la doctrine évangélique, & apoſtolique, en troublant les villes par des ſé-

ditions, en portant le déſordre dans les égliſes, en injuriant, & même en tuant les prêtres.

Si leur fanatiſme ſe ſignaloit ainſi en faveur d'*Eutychès*, leurs confreres ne ſe montroient pas moins ardent pour la défenſe de *S. Cyrille*, l'indomptable ennemi de *Neſtorius*. Cet évêque d'Alexandrie ayant été à ſon tour dépoſé par les partiſans de l'évêque de Conſtantinople, qu'il avoit d'abord fait condamner, on vit s'ouvrir tous les monaſteres de la ville, & tous les moînes en ſortir en proceſſion. Un vieil Abbé nommé *Dalinas*, qui n'é- pas ſorti depuis quarante huit ans, ſe mit à leur tête.

Ils marcherent ainſi ſur deux lignes, chantant des Pſeaumes en deux parties, juſqu'au palais impérial. Le peuple s'attroupoit & les ſuivoit. Les Abbés entrerent auprès de l'Empereur, & le reſte du Cortege demeura dans la rue continuant à pſalmodier; mais ſi le prince ne les avoit pas ſatisfaits, ces chants paiſibles

ſe

ſe ſeroient bientôt changés en cris de fureur, & ces troupes d'Anachoretes déſarmés, ſeroient devenues des bataillons, dont il auroit été impoſſible de contenir la rage.

Tel fut déſormais l'uſage & l'emploi de preſque tous les moines. Ceux d'entr'eux qu'un véritable deſir de faire leur ſalut avoit conduits dans le cloître, y reſtoient ignorés. Ceux au contraire, qui, oubliant les devoirs de leur état, ne rougiſſoient point de paroître dans les cours, ceux qui y montroient avec audace un habit fait pour inſpirer la modeſtie & l'humiliation, n'y cauſoient guere que du mal.

Ils s'abandonnoient à une eſpece de Théologie épineuſe, qui, ſans rien éclaircir du fond de la religion, fourniſſoit une ſource intariſſable de querelles & de diſputes. Flattant l'amour propre des princes & de toutes les perſonnes puiſſantes, careſſant, autoriſant leurs foibleſſes, ou heurtant leurs paſſions avec une roideur

non moins paſſionnée, enfin ébranlant l'état par des manœuvres dont on ne ſe défioit point aſſez, ils ont mérité d'être mis au nombre des cauſes qui préparent la ruine entiere de l'empire grec.

CHAPITRE VIII.

SECONDE ÉPOQUE DU MONACHISME.

Introduction des Moines en Occident. St. Benoît premier Fondateur.

DEs le quatrieme ſiecle, les Moines étoient donc déja fameux en *Aſie :* ils y jouoient un role plus brillant qu'honorable : ils y cauſoient depuis long-tems de grands troubles. Mais ils étoient encore inconnus en *Europe ;* ou du moins leur façon de vivre y étoit abſolument mépriſée, peut-être parce qu'on jugeoit d'eux plus par leurs actions que par leurs regles ; & perſonne ne l'embraſſoit.

St. Athanaſe fut le premier qui entreprit, vers l'an 340 de notre ére, d'attaquer ce préjugé plus étendu qu'injuſte. Il faiſoit alors ſa cour au Pape, pour obtenir le ſecours de l'Egliſe d'*Occident*, contre les *Ariens* qui gou-

vernoient deſpotiquement celle d'*Orient*. Pendant ſon ſéjour à *Rome*, il compoſa la vie de *St. Antoine*, le plus célebre des Cénobites de ce ſiecle.

Et il eut grand ſoin de repréſenter cet homme divin comme l'ennemi le plus acharné des *Ariens*. *Antoine* n'y recommandoit rien à ſes éleves tant que de fuir avec horreur quiconque ne croiroit pas à la divinité du *Chriſt*.

Le ſuccès d'une premiere hiſtoire en ce genre produiſit bientôt des copies. *St. Jérôme* écrivit celles de *St. Paul* le Thébain, de *St. Hilarion*; *Ruffin* fit ſon Voyage dans les déſerts de l'Egypte, où il avoit vu les plus grands perſonnages que jamais l'amour de la pénitence ait produits: *Théodoret*, de ſon côté, conſigna dans un ouvrage exprès, la rélation des vertus de *St. Julien Sabas*, de *St. Aphaate*, & d'une infinité d'autres.

Tous ces Ecrivains étoient du parti oppoſé à *Arius*. Leurs héros étoient pa-

conſéquent tous du nombre de ceux qui l'anathématiſoient. Les prodiges n'étoient point épargnés dans leurs Vies, & comme il étoit queſtion, ſur-tout dans celle de *St. Antoine*, de *St. Hilarion*, d'échauffer l'*Occident* contre une ſecte qui triomphoit en *Orient*, on n'oublia rien de ce qui pouvoit produire cet heureux effet. . . . . .

Ce tiſſu de merveilles fit une grande impreſſion dans *Rome*. Il inſpira le deſir de connoître à fonds & même de pratiquer le genre de vie qui donnoit lieu à des événemens ſi prodigieux. Les femmes ſur-tout en furent frappées. Une Dame de la premiere condition, nommée *Marcella*, fut la premiere proſélite que firent les Vies des *Antoines*, des *Paul*, des *Hilarions*. Elle ſe dévoua à la vie hérémitique, autant qu'il étoit poſſible, ſans ſortir de ſa maiſon, & ſans ſe renfermer ſous des grilles.

Sa retraite en amena d'autres. Pluſieurs femmes, touchées comme elles,

ſe mirent ſous la direction de *St. Jérôme*, qui recevoit avec plaiſir le prix édifiant de ſes ouvrages. Il eut enſuite des imitateurs qui ſe chargeoient volontiers de guider dans le chemin du ſalut, des veuves opulentes, que leurs richeſſes expoſoient à s'égarer, ou des jeunes perſonnes à qui l'âge & la beauté rendoient leurs ſervices plus néceſſaires.

Mais leurs conſeils & le détachement du monde qui en étoit le fruit, reſtoient renfermés dans des édifices particuliers. Ces exemples de vertu & de retraite ne frappoient point les yeux du Public. *St. Benoît* fut le premier Fondateur qui ouvrit en *Europe* un aſyle commun aux hommes dégoûtés des tracaſſeries de la terre, & décidés à gagner le ciel ſous les ordres abſolus d'un Abbé.

Si l'on réfléchit aux circonſtances dans leſquelles *St. Benoît* conçut & réaliſa ce projet, il ſera impoſſible de ne pas

le regarder comme un des plus utiles bienfaiteurs du genre humain. Les exploits chimériques des *Hercules*, des *Théſées*, n'auroient pas été plus avantageux aux hommes, que ne le fut effectivement la fondation pacifique de ce Patriarche du *Monachiſme* en *Europe*. Pour en apprécier le mérite, il faut jetter un coup d'œil ſur l'état où ſe trouvoit alors cette partie du monde & même tout le globe connu.

La terre n'a peut-être jamais eſſuyé de criſe plus funeſte, ſi l'on en excepte ces bouleverſemens univerſels, dont la mémoire a été conſervée ou déguiſée ſous le nom de *déluge*, & qui ſuppoſent l'anéantiſſement abſolu des races vivantes, dans les pays qui en étoient le théatre. Tous ces fléaux, dont la nature humaine eſt ſuſceptible, ſembloient ſe réunir pour fondre ſur le malheureux Empire *Romain*, & faire expier par les horreurs de ſa fin, l'éclat qui en avoit ſignalé les beaux jours. La guerre, la peſte, la

famine déſoloient ces contrées couvertes des cadavres de leurs anciens poſſeſſeurs, ſucceſſivement ravagées par les barbares qui les envahiſſoient, & par les ſoldats armés en apparence pour les défendre. Opprimés moins encore par les ennemis que par ces fantômes d'Empereurs, qui chanceloient ſur le trône des Céſars, & s'en diſputoient la pourpre toujours tachée du ſang de ſes propriétaires; les ſujets avilis, tyranniſés, dépouillés de tout, ne connoiſſant leurs maîtres qu'aux exactions dont ils devenoient les victimes, erroient dans ces enceintes déſertes, comme le gibier, qui fuit dans une battue la rencontre des Chaſſeurs.

C'eſt dans ce moment que *St. Benoît* ouvrit des retraites à la foibleſſe, à l'indigence, à la miſere. Les calamités politiques n'avoient pas fait perdre le reſpect pour la religion : l'adroit fondateur profita de ce reſpect pour aſſurer le calme de ſes établiſſemens. Les infortunes qui pourſuivoient & dévoroient les hommes par-

tout ailleurs, firent chérir des aſyles dont elles n'approchoient pas. Ces miſérables qui traînoient dans le monde une vie pire que la mort, acceptoient, ſans examen, une ſervitude, où, par le ſacrifice de leur liberté, ils acquéroient un repos & une aiſance inaltérables. Les Couvens durent donc ſe multiplier avec la plus étonnante rapidité. Le fanatiſme qui avoit peuplé les déſerts en *Aſie*, étoit un mobile moins actif, que le déſeſpoir qui précipitoit les hommes dans les Cloîtres en *Europe*.

Il n'y a point d'exemple d'une ſemblable propagation. L'Auteur Eſpagnol de la Chronique de l'ordre, prétend qu'on y a compté juſqu'à 47000 Abbayes, 14000 Prieurés, & 15000 Couvens de fille. La merveille augmente bien autrement quand on le ſuit dans le détail de la population de ces maiſons. Il aſſure qu'il n'y en avoit aucune où il n'y eût au moins 3 & 400 Moines. Il en cite beaucoup de 8 & 900, & prétend, d'après *St. Bernard*, qu'il y

en avoit une en Irlande habitée de 3000 de ces reclus. Si ce ne ſont pas là de ces exagérations que l'enthouſiaſme produit, ſans les juſtifier, il n'y a point de conquérant qui pût s'énorgueillir de s'être fondé un auſſi vaſte empire. Ceux qui ont écrit que le tiers du monde chrétien appartenoit à *St. Benoît*, auroient plus bleſſé la vraiſemblance que la vérité.

Si ce qui précede a de quoi ſurprendre, le calcul donné par le même Ecrivain, des Saints canoniſés, qui ont illuſtré cette immenſe famille de Benoît, eſt bien plus digne d'admiration. Les uns, dit-il, en ſuppoſent 15000, les autres 36000, & d'autres enfin 50000, d'après un compulſoire fait par le Pape Jean XXII dans les archives de Rome: mais le judicieux Eſpagnol croit qu'ils ſe ſont tous trompés, & il obſerve que l'ordre étant ſi répandu, & la regle ſi parfaite, il eſt bien plus raiſonnable de croire que le nombre des Saints qui en ſont ſortis eſt infini.

CHAPITRE IX.

Des Statuts & du régime preſcrits par Saint Benoît. Du travail des mains recommandé par lui. Avantages qu'a produit l'ordre des Bénédictins.

Saint Benoît en ouvrant un aſyle aux victimes de l'enarchie politique de ces ſiecles infortunés, eut encore le mérite de n'employer aucune de ces charlataneries, dont ſes prédéceſſeurs en *Aſie* ne lui avoient que trop donné l'exemple. L'imagination ardente & crédule des Egyptiens, des Syriens, &c. avoit fait mettre en uſage par les Patriarches, & adopter par leurs diſciples des reſſources plus faites pour l'erreur que pour la vérité. Pour concilier le reſpect à leurs inſtitutions, ils les avoient préſentées comme étant le fruit d'une ſageſſe ſurnaturelle.

St. Pacôme prétendoit avoir reçu ſa

regle des mains d'un Ange tout reſplendiſſant de lumiere. *St. Baſile* avoit apoſté un autre ſaint Perſonnage nommé *Ephrem* pour s'écrier, pendant que le premier prêchoit, qu'il voyoit ſur ſon épaule une colombe plus blanche que la neige. *Bénoît*, plus naïf & plus vrai, n'employa ni l'ange de *Pacôme*, ni le pigeon de *Baſile*. Il ne fit parler dans ſon inſtitution que le bonheur & l'amour des hommes. Auſſi fut-elle plus douce, plus humaine, &, s'il eſt permis de le dire, plus raiſonnable, qu'aucune de celles qui l'avoient précédée dans les autres parties du Monde.

Elle n'ordonnoit rien qui ſurpaſſât les forces de l'homme. Elle n'exigeoit ni privations pénibles, ni efforts extraordinaires. Le régime qu'elle preſcrit eſt tel qu'aſſurément il y avoit dans ces temps malheureux peu de familles qui puſſent en jouir, même avec l'aiſance. Chaque Moine doit avoir à dîner un potage, & deux plats avec une meſure de vin, &

autant à ſouper. Dans la ſaiſon des fruits, il veut qu'on leur en ſerve, ſans rien retrancher du reſte.

En établiſſant même cet ordre, on voit combien il craignoit de ne pas donner aſſez à la nature ni aux beſoins de ſes éléves. Il obſerve avec une ſageſſe vraiment honorable, à l'art. 49, ſur la meſure du boire, que chacun a ſes graces particulieres que Dieu lui donne, qu'en conſéquence ce n'eſt qu'avec bien de la répugnance qu'il ſe hazarde à fixer des meſures générales en cette matiere. Auſſi n'en établit-il pas une, à proprement parler. Il dit ſeulement qu'ayant égard aux beſoins des foibles, il croit qu'une Hémine ou demi ſeptier de vin ſuffit à chacun par jour.

Il exige un office de nuit; mais comme il vivoit en *Italie*, où l'uſage étoit dès-lors établi de diviſer le repos journalier, & d'en placer une partie dans l'ardeur de la chaleur, il veut que les Moines faſſent leur Méridienne.

Il leur recommande l'obéïſſance, parce qu'elle eſt en effet la baſe de toute eſpece de ſociété dans laquelle on veut maintenir l'ordre : mais la chaſteté, la pauvreté ſont propoſées comme des vertus qu'il faut acquérir, & non comme des vœux auxquels il faille s'engager. Il laiſſe même le retour ouvert aux ames foibles, que la peſanteur d'un joug indiſcrétement recherché, pourroit effrayer. Il prévoit le cas où elles s'y ſouſtrairont, & ſi le repentir les ramene, la ſeule peine à laquelle il ſoumette ces fuyards contrits, c'eſt d'être placés au dernier rang de la Communauté.

Il défend aux moines qui s'y incorporent, de rien poſſéder en commun. Rien n'étoit plus ſage, pour prévenir les querelles, que la propriété & toutes les paſſions qu'elles favoriſent, ne peuvent manquer d'engendrer. Il s'exprime ſur l'article des malades avec une tendreſſe, une affection pleine d'humanité. Il veut qu'ils aient une chambre particuliere,

qu'on leur donne un ſerviteur craignant Dieu, intelligent & exact, qu'on leur adminiſtre les bains tant qu'ils en ont beſoin, & qu'on leur ſerve de la viande, juſqu'à leur entiere convaleſcence. Il étend ſa condeſcendance paternelle juſqu'aux vieillards & aux enfans, quoique la nature elle même, dit-il, porte à la commiſération envers ces deux âges, la regle doit cependant encore les prendre ſous ſa protection. Enfin les Statuts de *S. Benoît* renferment les principes de conduite les plus propres à contenir en paix une multitude d'hommes raſſemblés, preſſés dans un petit eſpace, & dont il falloit néceſſairement éluder les penchans, puiſqu'il n'auroit pas été poſſible de les ſatisfaire.

Le St. Fondateur s'eſt appliqué ſur-tout à détourner ſes enfans de cette contemplation oiſive, qui avoit produit tant de mal dans les Monaſteres de l'*Aſie*.

Il recommandoit le travail des mains & ce n'étoit point comme dans l'*Egypte*,

un travail leger de vannerie, plus propre à ſervir de délaſſement que d'occupation. Celui auquel devoient s'appliquer les enfans ſpirituels de *S. Benoît*, c'étoient les rudes ouvrages de la campagne, & les détails fatigans de l'exploitation des terres.

Ce principe utile, une fois naturaliſé, dans l'Ordre de *S. Benoît*, s'eſt étendu à toutes les dérivations qu'elle a produites. De cette tige inépuiſable ſont ſorties ſurtout deux branches non-moins fécondes, qui en ont conſervé la ſeve & l'eſprit, *Citeaux* & *Clervaux*. Peut-être les fondateurs eux-mêmes ne prévoyoient-ils pas alors combien cette politique ſage deviendroit utile à leurs Succeſſeurs. L'Europe, d'un bout à l'autre, étoit couverte de forêts incultes, inutiles à leurs propriétaires. On établiſſoit volontiers ces fervens reclus au milieu des bois. On leur livroit du terrein à diſcrétion, & même en le leur abandonnant, un des principaux embarras du donateur

étoit de ſavoir comment ils pourroient s'y loger. (*)

Mais quand par obéiſſance pour leur regle, ces moines laborieux eurent abattu les arbres & défriché des eſpaces immenſes, on fut étonné d'y trouver une ſource inépuiſable de richeſſes, qu'on ne ſe ſeroit jamais aviſé d'y ſoupçonner. Les Abbayes ſe garderent bien d'en tarir le cours; elles ne ſongerent au contraire qu'à le faciliter par de nouveaux défrichemens, & il en réſulte pour le ſociété en général, un bien que perſonne n'avoit prévû, excepté peut-être le ſage & politique fondateur.

Autour de ces eſſains infatigables que le deſir de gagner le Ciel appliquoit ſi fructueuſement aux choſes de la terre, ſe

(*) On leur donnoit bien quelquefois auſſi des terres en valeur. Le Pere de Placide devenu Saint en combattant dans cette pieuſe milice, fit préſent à St. Benoît lui même, de 18 fermes en Sicile, ſur leſquelles on comptoit ſept mille Eſclaves, hommes faits, ſans y comprendre les femmes & les enfans: & il lui fit de bien plus étonnantes libéralités dans le Continent.

fixoient avec leurs familles les ouvriers qui les aidoient dans leurs exploitations ; ceux qui y étoient indiſpenſablement néceſſaires, par l'exercice du peu d'arts alors connus ; les marchands qui en diſtribuoient le produit autant que le permettoit l'abrutiſſement commun, la difficulté des routes & l'ignorance des principes ainſi que des avantages du commerce. En peu de temps il ſe formoit des colonies nombreuſes que l'amour du travail avoit créées. Elles proſpéroient dans le calme & l'abondance à l'abri de *Saint Benoît.*

Cette maniere bien reſpectable de faire des conquêtes, a policé, peuplé, enrichi l'*Allemagne*, la *Suiſſe*, & même tous les états floriſſans de nous jours en *Europe.* Elle y a donné naiſſance à plus de deux cens Villes : les Abbayes après avoir été une retraite contre les infortunes, de inrent une reſſource contre la barbarie.

Les *Bénédictins* ne ſe ſont pas bor-

à multiplier la ſubſiſtance des hommes, & à les garantir des malheurs phyſiques. Les ſoins de leur pere trop peu conſidéré dans le vrai point de vue où il méritoit d'être placé, ſe ſont étendus juſqu'à la culture des eſprits. Dans la décadence univerſelle des arts & des lettres, il leur prépara des aſyles dans ſes Couvens. Il voulut que les études y fuſſent continuées, & les ſciences eſtimées. Preſque toutes ces maiſons furent des Colleges dont il ſortit des hommes auſſi inſtruits, auſſi illuſtres que le leur permettoient les conjonctures.

Ils combattirent de toutes leurs forces la rouille affreuſe qui commençoit à s'étendre ſur tout ce qui dépend du génie. Ce ſont eux qui nous ont conſervé les plus beaux monumens de l'ancienne littérature. Incapables d'en profiter par l'abâtardiſſement général des eſprits ; au moins ils ons ſçû les copier fidélement. Au milieu de la nuit affreuſe où la groſſiéreté des barbares détracteurs de l'Em-

pire *Romain* en avoit purgé toutes les Provinces, les Moines nous ont tranſmis une partie des connoiſſances des ſiecles précédens. Sans eux la lumiere dont nous nous enorgueilliſſons ne ſe ſeroit probablement jamais levée pour nous.

Il eſt facheux qu'ayant tant de droits à la reconnoiſſance des générations à venir, leurs écrivains ne ſe ſoient propoſé que de les étonner par des récits ſuſpects, & que la ſuperſtition ait ſouillé leurs annales. Il eſt permis de douter que le Bénédictin *S. Ildéphonſe* ait été habillé des mains de la Ste. Vierge, & qu'elle l'ait revêtu publiquement d'une belle Chaſuble comme en Paradis, qui ayant été longtems conſervée à *Toléde*, ſe trouve aujourd'hui à *Oviedo*, où on ne la montre plus. (*).

On ne ſera pas criminel pour refuſer de croire qu'une femme deviendroit en-

(*) Chronique générale de l'Ordre de Saint Benoît.

ragée, ſi elle avoit la hardieſſe d'entrer dans les Egliſes d'un autre Bénédictin nommé *S. Fiacre*, & cela parce que le Saint ayant obtenu, d'un autre Saint nommé *Faron*, pour ſon Egliſe, tout le terrein qu'il pourroit lui ſeul enclore d'un foſſé dans un jour, il imagina, au lieu de fouiller la terre de courir légérement en traînant ſon bâton, & ſur toute la ligne qu'il traçoit, il ſe formoit un parfaitement beau foſſé: une femme témoin de cette étrange opération, eût l'imprudence d'appeller le Saint *Sorcier*, ce qui valut à tout ſon ſexe l'excluſion honteux dont il s'agit. Cette imitation puérile & groſſiere de l'artifice de *Didon*, n'auroit pas dû ſe trouver dans un livre ſérieux deſtiné à l'édification des fidèles.

On n'offenſera ni la religion, ni la vénération due aux noms conſacrés dans le Ciel, en ſoupçonnant qu'une Bénédictine nommée *Ste. Auze* ou *Auzée* n'avoit pas la vertu de donner des pa-

raliſies à toutes les filles aſſez téméraires pour boire dans ſa taſſe, & que, quand elle n'avoit rien à faire de mieux, elle entroit dans un four tout rouge, dont elle ſortoit fraiche & ſans un cheveu de moins.

La Mémoire de *S. Bénoît* ſur-tout devoit être aſſez reſpectable à ſes enfans, pour qu'on ne la chargât pas de prodiges abſurdes. Il ne falloit pas dire qu'une fois il rencontra le diable déguiſé en médecin, courant à grande hâte ſur une mule; que ce Saint lui demanda où il couroit ſi vite; que le malin lui répondit en lui montrant une bouteille, *je vais donner du ſirop aux Moines;* que le Patriarche galoppa à ſon tour, & arriva aſſez-tôt pour être témoin qu'un de ſes Moines venoit de boire le terrible ſirop, & écumoit avec violence; qu'il ne fit que lui donner un ſoufflet, au bruit duquel le démon s'en fut ſi vite, que jamais il n'oſa ſe remontrer. Il faut être auſſi ſobre à raconter des miracles, que la

Divinité l'eſt à les permettre, & des merveilles auſſi ridicules, auſſi dépourvues d'objet, peuvent décréditer les véritables.

S. Benoît & ſes établiſſemens n'avoient pas beſoin de ce fragile appui pour devenir les monumens les plus utiles, les plus reſpectables en leur genre, qu'une piété éclairée & une politique bienfeſante aient jamais produits. Il eſt ſûr que c'eſt à eux dans tous les ſens que l'Europe doit la police, l'opulence, l'éclat dont elle jouit aujourd'hui.

CHAPITRE X.

Relâchement des inſtituts Monaſtiques en Occident. Maux qu'ils y cauſent.

MAlheureuſement dans toutes les choſes humaines l'abus eſt toujours la ſuite du bien. Malgré la ſageſſe des regles de *St. Benoît*, & la modération de ceux qui rechercherent après lui la gloire d'être, comme lui, Légiſlateurs ſpirituels, dans notre *Occident*, comme ces établiſſemens avoient le même vice radical, que ceux dont je viens de parler; comme ils étoient également fondés ſur un éloignement du monde peu fait pour des hommes; comme en recherchant la pauvreté, ils conduiſoient auſſi à l'opulence, ils produiſirent bientôt les mêmes effets. Les Moines de l'*Italie*, de l'*Eſpagne*, ou des *Gaules*, devinrent en peu de temps auſſi puiſſans, & auſſi dangereux

gereux que ceux de la *Thébaïde* ou de la *Syrie.*

Les progrès de l'ignorance forcerent bientôt l'Egliſe d'aller chercher ſes Miniſtres dans les Cloîtres : la force de la diſcipline établie par *St. Benoît* y fit germer, comme je viens de l'obſerver, quelque goût pour l'étude, ils devinrent les dépôts du peu de lumieres échapées à la barbarie, & les Séminaires d'où ſortoient les ſujets deſtinés aux grandes places eccléſiaſtiques, tous les hommes un peu diſtingués par leur mérite, avoient reçu, leur éducation & paſſé leurs premieres années dans les écoles. Mais cette illuſtration eut les ſuites naturelles qu'elle devoit avoir. Les Prélats porterent dans l'adminiſtration le même eſprit de deſpotiſme, d'intrigues, qui infectoit, comme nous l'avons obſervé des Monaſteres de l'Orient.

C'eſt une fatalité attachée à toute aſſociation, où une diſcipline ſévere contient des deſirs que tout le reſte enflamme, &

dont les membres privés de l'emploi des ſentimens naturels, n'ont ni les diſtractions que cauſent les plaiſirs dans les ſociétés ordinaires, ni les embarras que donnent les beſoins.

Les ſimples particuliers ſe livrent à cet eſprit inquiet, à cette fureur de dogmatiſer, qui produit ce qu'on appelle des héréſies. Les Gotheſcale, les Bélanger, les Abailard voulurent raiſonner ſur des matieres interdites au raiſonnement. Ils occaſionnerent par-là des troubles & des ſcandales dans l'Egliſe. Mais leur Supérieurs influerent dans les agitations politiques des Etats.

Depuis *Charlemagne* ſur-tout, on ne vit preſque aucune faction, qui ne fût inſpirée ou conduite par eux. Ce fut un Abbé (*) qui excita des fils dénaturés contre l'indigne héritier de ce grand Empereur. Cet Abbé ſéditieux fut ſecondé

(*) Vala, Abbé de Corbie.

par un Moine ingrat, qui ayant été ſerf, étant devenu enſuite *Archevêque*, (*) par la faveur du foible *Louis*, ne ſe ſervit des bienfaits que pour perdre le Bienfaiteur, & ne rougit pas de lui prononcer lui-même publiquement la ſentence qui le dépoſoit.

D'autres eſprit non moins turbulens abuſerent du même habit pour cabaler avec impunité. C'étoit un étrange contraſte dans les uſages de ces temps-là, qui ne contenoient pas moins de contradictions & d'inconſéquences que ceux du nôtre. On renfermoit alors dans les Cloîtres les Princes que l'on vouloit rendre incapables de repréſenter dans le monde; & ceux qui s'y étoient renfermés d'eux-mêmes, en ſortoient pour aller jouer ſur ce grand théatre, un rôle auſſi indécent pour eux, que dangereux pour les ſpectateurs.

Ils devenoient alors les Acteurs les

(*) Ebbon, Archevêque de Rheims.

plus importans dans toutes les ſcenes ſanglantes que l'ambition faiſoit jouer du *Tibre* juſqu'à l'*Ems*, & du golfe *Adriatique* à la mer de *Norwege*. Ils formentoient tous les troubles ; on les retrouvoit dans toutes les révoltes. Ils armoient leurs vaſſaux & les envoyoient à la guerre, ſous l'ordre d'un *Avoué*, contre les Communes voiſines, contre les Evêques, contre les Princes.

Enfin quand le deſir de la féodalité eut renverſé toutes les idées du gouvernement, quand il eut ſubſtitué la démence à la raiſon, & à la juſtice je ne ſais quel fantôme de généroſité auſſi folle que dangereuſe ; quand cette échelle pyramidale de Souverain, tous dépendans les uns des autres, tous armés, tous rendans à leurs Supérieurs les coups qu'ils recevoient d'embas, ſe fut bien affermie en *Europe*, on vit des Abbés conduire en perſonne leurs ſoldats dans les batailles, & couvrir le paiſible capuchon d'un caſque guerrier.

CHAPITRE XI.

TROISIEME ÉPOQUE DU MONACHISME.

Fondations des mendians établis plus particuliérement dans la dépendance du St. Siege.

LEs Papes ſentirent de bonne heure combien cette eſpece de milice pouvoit leur devenir utile, s'ils parvenoient à ſe l'attacher. (*) *Rome* étoit foible & ſanglante, mais cependant reſpectée des nations même qui le déchiroient. L'orgueil de ſon nom la ſoutenoit encore. C'étoit un vieux chêne étendu par terre, & dont la grandeur excitoit l'admiration des Bucherons même qui venoient de l'abattre.

(*) Voyez la bulle d'extinction des *Jéſuites* en 1773, où le Pape dit nettement que le St. Siege doit au Moines *ſon luſtre & ſon maintien.*

Ses Pontifes ſurent mettre à profit ces reſtes de ſon ancienne ſplendeur. Ils oſerent aſpirer en ſecret à la Monarchie univerſelle, comme en avoient joui les *Céſars*, dont ils travailloient à tenir la place. Mais les *Céſars* avoient conquis la terre par des victoires. Les Papes qui vouloient leur ſuccéder, prirent une voie moins bruyante.

Ils chercherent à lier leurs prétentions ambitieuſes avec la doctrine de l'Egliſe, dont ils étoient inconteſtablement les Chefs. Ils s'appliquerent à mettre leur politique à l'abri du dogme, & ce fut en vertu du reſpect qui leur étoit dû dans les choſes ſpirituelles, qu'ils prétendirent exercer un deſpotiſme abſolu ſur les Princes de la terre.

Une précaution importante pour y parvenir, c'étoit d'avoir dans tous les Royaumes un parti affidé aſſez puiſſant pour y cauſer des agitations, & aſſez bien déguiſé pour ne pas exciter toujours des alarmes. Or rien n'étoit plus propre

que les Moines à remplir ces différentes vues.

Ils continuoient de vivre au milieu de leur patrie ; ils en conſervoient la langue & les mœurs ; ils y paroiſſoient toujours attachés par les liens de la nature, & par ceux de l'amitié. On oublioit facilement qu'ils avoient paſſé ſous des loix étrangeres en entrant dans le Cloître, & que les vœux du Cénobite étoient, pour ainſi dire, l'abjuration des ſermens du citoyen.

Les ſouverains pontifes en auroient voulu remplir le monde : mais un obſtacle les arrêtoit. Pour les multiplier, il falloit leur donner des maiſons & des terres. L'opulence des *Bénédictins*, des religieux de *Clugny*, de *Citeaux*, de *Clervaux*, faiſoit croire qu'il étoit de l'eſſence d'un moine d'être riche. Les Papes ne l'étoient pas aſſez pour enrichir des établiſſemens ſi coûteux.

Ils avoient bien les tréſors ſpirituels qui attiroient dans leurs coffres une partie de

l'argent de la chrétienté. Mais leur luxe, leurs intrigues & leurs plaisirs consumoient tout ce revenu casuel. La Translation du S. Siege, & le long schisme qui en fut la suite, avoient bien diminué les revenus de la Papauté, & la crédulité des peuples ne prodiguoit l'argent qu'aux établissemens qu'elle-même avoit formés.

D'ailleurs la conduite même des anciens auroit fait redouter d'en créer de nouveaux du même genre, quand on l'auroit pû. Ils étoient fiers, parce qu'ils étoient riches. Les passions de leurs supérieurs ne s'accordoient pas toujours avec celles des Papes, les ordres de *Rome* étoient quelquefois reçus chez eux peu respectueusement; les successeurs de *St. Pierre* se sentoient gênés, quand il falloit faire la cour à ces Abbés qu'ils n'auroient voulu traiter que comme des vassaux, & qui faisoient souvent trop sentir combien ils se croyoient indépendans.

Pour remplir parfaitement & sûrement le plan du S. Pere, il auroit fallu des

corps qui n'exigeaſſent rien pour le prix de leurs ſervices, qui ſe recrutaſſent & s'entretinſent aux dépens des pays même où ils combattoient, & qui joigniſſent un zele déſintéreſſé à un dévouement aveugle. Mais où trouver une pareille chimere ? Il ſe paſſa bien des ſiecles, avant qu'on pût la réaliſer.

Enfin il vin un homme adroit, dont l'inſtitut étoit propre à remplir toutes ces conditions ; (*) il trouva moyen d'aſſigner à ceux qui ſe lieroient à ſa regle, une ſubſiſtance abondante, ſans poſſeſſion, ni travail. Il fit d'une beſace le plus aſſuré de tous les fonds. Il réaliſa ce que l'imagination orientale a feint d'un manteau magique qui ſuffiſoit à tous les beſoins de celui qui le portoit. Cet homme fut le fameux *S. François.*

Il paroît par un trait de la vie de *S. Jean l'Aumônier*, Chap. XX. qu'il y avoit

(*) Regle de *S. François* écrite au nom du ciel. Voyez *Holſtenien*, pag. 206.

déja des moines mendians : mais ce n'étoient que des particuliers iſolés. *St. François* eſt inconteſtablement le premier des hommes qui ait imaginé d'établir des ordres dont la gueuſeries fut le fondement, & de faire de la mendicité, un état fixe.

Il étoit dévoré de l'ambition qui caracteriſe tous les fondateurs : il vouloit voir étendre & provigner ſon ordre. Le moment n'étoit cependant pas favorable. Le monde chrétien, rebuté du nombre, de l'inutilité, & même des ſcandales des anciens ordres religieux, s'indignoit de la propoſition ſeule d'en adopter de nouveaux. Préciſement dans le temps où *François* ſe berçoit de l'idée flatteuſe de ſe voir Patriarche & Pere d'une foule d'enfans ſpirituels, le concile de *Latran* proſcrivoit impitoyablement ces ſortes de familles adoptives.

Pour éluder la proſcription du concile, & impoſer ſilence à la chrétienté ſoulevée, il n'y avoit qu'un moyen : c'étoit

d'intéreſſer le Pape à ſon établiſſement, de lui jurer une obéiſſance ſervile, & de lui faire voir qu'en ſe rendant le protecteur de la fondation, le S. Siege y gagneroit des défenſeurs incorruptibles. Ce fut auſſi ce parti-là que prit *S. François.*

On aſſure que la premiere fois qu'il parut devant le Pape, pour implorer ſa protection, & lui préſenter le plan qui la lui devoit aſſurer, la parole lui manqua entiérement. Il ne put dire un mot d'un long diſcours qu'il avoit préparé. Mais il n'avoit pas beſoin de parler pour perſuader le protecteur dont il briguoit l'appui ; ſa vue ſeule valoit mieux qu'un long diſcours.

Il n'étoit pas difficile à des *Italiens* ruſés, pénétrans, tels que ceux qui forment dans tous les temps le conſeil d'un Pape, d'appercevoir, ſous l'habit humble & mortifié de *François*, un zele ardent & préciſément tel qu'il le falloit pour ſervir en aveugle, ſans chercher d'autres recompenſes que le plaiſir de

ſervir. Il étoit aiſé de deviner que plus il paroiſſoit intimidé à l'aſpect du Prince dont il baiſoit les pieds en tremblant, plus il ſeroit fanatique de ſa grandeur, quand il la prêcheroit à d'autres.

On ſentoit bien d'ailleurs que tous les diſciples de ce Patriarche déconcerté, ne ſeroient pas muets comme leur maître; & que dans le grand nombre, il s'en trouveroit néceſſairement pluſieurs dont les talens mis en œuvre par ſon enthouſiaſme, deviendroient le plus ſolide appui de la puiſſance romaine.

Auſſi l'approbation du nouvel inſtitut ne ſouffrit elle aucune difficulté. Malgré les défenſes du concile de *Latran*, malgré les canons de celui de *Lyon* qui le réiterent, l'établiſſement de l'ordre des *Freres mineurs* fut ſolemnellement ratifié. Peu d'années après, celui des *Freres prêcheurs* ne fut pas moins bien accueilli. Bientôt la chancellerie Pontificale n'eût point d'occupation plus preſſante que d'expédier de toutes parts des patentes

pour la confirmation des *Fraciſcains*, des *Dominicains*, pour l'interprétation de leurs regles, pour l'augmentation de leurs privileges.

Alors ces édifices fondés ſur l'humilité, ſur l'indulgence, prirent une forme réguliere & convenable au parti que les Papes en vouloient tirer. Ils ſe hâterent d'employer cette invention utile. En toute eſpece de guerre, la ſubſiſtance eſt toujours le premier beſoin, & le plus embarraſſant; quand celui-là eſt rempli, les autres opérations ſuivent d'elle-mêmes. Les évêques de *Rome* ſe voyant déſormais en état d'entretenir ſans frais des troupes nombreuſes, remplirent l'*Europe* de ces étranges régimens, qui ne leur coûtoient que des bulles. Ils leur donnoient différens uniformes, mais à-peu-près les mêmes regles & ſur-tout le même eſprit.

Le chef de chacun eut ordre de reſter à *Rome*. C'eſt une remarque importante à faire, que de tous les anciens ſouve-

rains monaſtiques, il n'y en a pas un qui faſſe ſon ſéjour en Italie. Les *Bénédictins* de toutes les congrégation, les *Barnadins*, les *Cluniſtes*, les *Prémontrés*, enfin tous les moines de la vieille-roche, ſi l'on peut ſe ſervir de ce terme, ont leurs ſupérieurs immédiats hors des états du *Pape*. De tous ceux des mendians au contraire, il n'y en a pas un ſeul qui ne réſide à *Rome*, & ne ſoit à la fois dans cette cour le gage & l'inſtrument de la ſoumiſſion de tous ſes ſujets répandus dans l'univers chrétien.

On donna à chaque chef le nom de général, pour l'avertir qu'il devoit commander à des milices guerrieres.

On diſperſa par-tout les ſimples ſoldats, qui joignant à des armes reſpectées l'intrigue & la perſuation ſecrete, ſe ſignalerent bientôt par les avantages les plus déciſifs. Ils porterent en tous lieux la puiſſance du Prince qui les avoit créés. Peu unis entre eux pour le fond, jaloux même les unes des autres, ils s'accordoient

ſur un ſeul point, ſur l'obéiſſance ſans reſerve due aux Papes, & la néceſſité de ſoutenir ſes intérêts. C'étoit-là leur ſigne de ralliement, & la deviſe de l'étendart commun ſous lequel il combattoient.

CHAPITRE XII.

Ruſes qu'employoient les mendians pour s'accréditer, faveurs du ciel dont ils étoient comblés.

JE ne m'arrête point à toutes les fraudes pieuſes qu'imaginerent les fondateurs & leurs enfans pour être plus conſidérés. Elles ſont aſſez communes aux commencemens des inſtitutions dans tous les genres. Celles des mendians étoient ſeulement plus groſſieres, parce qu'elles étoient imaginées par des hommes groſſiers, & deſtinés à tromper un ſiecle peu délicat. (*)

Les unes étoient criminelles, les autres ridicules. Les plus innocentes, il faut l'avouer, ne vaudroient gueres au-

(*) On peut à ce ſujet conſulter *la Chronique des Freres mineurs.*

jourd'hui, à leurs inventeurs, que les petites maiſons. Dans ce nombre, par exemple, on peut mettre les célébres *Stigmates*, ruſe puerile ou ſcandaleuſe, qui auroit dû faire rire les gens du monde & gémir les dévots.

Telle étoit pourtant la barbarie du ſiecle, que cette abſurdité révoltante fut prêchée avec la plus grande hardieſſe, & reçueavec la plus étonnante crédulité. Les *Franciſcains* firent un gros volume ſur les *conformités de S. François avec Jeſus-Chriſt.*

On comparoit enſemble ces deux légiſlateurs. Le parallele ne ſe trouvoit pas toujours avantageux au ſecond, & le livre n'en fut pas lû moins avidement; l'*Europe* fut édifiée d'entendre comparer & préférer un payſan *Italien* ignorant, ſimple, preſque ſtupide, au fils de *Dieu* lui-même, au ſauveur du monde.

Ce n'étoit pas tout, ces Patriarches, bien pénétrés de la néceſſité de nourrir dans les cœurs l'enthouſiaſme ſur lequel

ils fondoient leur fortune, avoient le bonheur d'être perpétuellement éclairés par des révélations dont le récit ſervoit à l'échauffer. C'étoit toujours *Dieu* qui les guidoit ſenſiblement dans toutes leurs actions. Ils avoient ſans ceſſe, & ſurtout dans les occaſions importantes, des ſonges, des inſpirations qui mettoient à l'épreuve la foi des novices, & lui ſervoient d'aliment.

S. François veut-il établir l'amour de la pauvreté ? c'eſt *Jeſus-Chriſt* lui-même à qui, ſous la figure d'un pauvre, il a donné l'aumône. Veut-il faire ſentir à ſes diſciples inquiets du lendemain, que la Providence ſaura dans tous les temps pourvoir à leurs beſoins, ſans leur participation ? Il les mene dans une campagne déſerte. Il a ſoin que l'heure du dîner ſe paſſe, ſans qu'il s'offre la moindre cabane dont on puiſſe ſe promettre du ſecours : & au moment même où la faim commence à répandre le découragement & la défiance dans les cœurs, un homme

ſe préſente qu'il lui donne un pain, & diſparoit ſans qu'on s'en apperçoive.

Enfin faut-il enhardir ſes compagnons tremblans à l'heure de l'audience du *Pape ?* Il leur déclare que *Jeſus-Chriſt* lui a donné lui-même, la veille, dans un ſonge, l'ordre de parler au St. Pere, & quoique la propre timidité ne fit pas honneur à ſa foi, le ſuccès l'ayant juſtifiée, il s'en applaudit ; & en tire une nouvelle preuve que c'eſt *Dieu*-même qui a touché le cœur du Pontife.

De ſon côté *S. Dominique* n'étoit pas moins favoriſé du Ciel. Quand il s'agit d'obtenir l'autoriſation du *Pape* pour ſon ordre, il vit la nuit le fils de *Dieu*, qui étant aſſis à la droite de ſon Pere, ſe leva animé de colere contre les pécheurs, tenant trois lances à la main pour les exterminer : l'une, contre les ſuperbes ; l'autre contre les avares ; la troiſieme contre les voluptueux. Sa ſainte Mere lui prenoit les pieds, & lui demandoit miſéricorde pour eux, en lui diſant : *J'ai uq*

ſerviteur fidele que vous enverrez prêcher par le monde, & ils ſe convertiront: & j'en ai encore UN AUTRE *que je lui donnerai pour l'aider.* Le Seigneur témoigna être appaiſé, & demanda à ſa Mere de voir ces deux ſerviteurs. Elle lui préſenta *S. Dominique*, & un autre qu'il ne connoiſſoit point, mais qu'il trouva le lendemain dans l'Egliſe; & l'ayant reconnu, il courut l'embraſſer & lui dit: vous êtes mon compagnon, vous travaillerez avec moi; ſoyons unis, & perſonne ne pourra nous vaincre.

Ce compagnon invincible étoit *S. François.* On peut remarquer dans cette viſion, qui fut publiée avec éclat, la politique du Patriarche, qui prodigue à un rival déja accrédité les careſſes & les éloges, pour l'empêcher de traverſer un établiſſement qui pouvoit lui faire ombrage.

Après ces viſions des Peres, vinrent les maneges des enfans. L'abus des miracles, les fauſſes reliques, l'art de flatter le

peuple, de captiver la bienveillance des veuves, vieilles & riches, ou des jeunes perſonnes riches auſſi, de perſuader qu'ils avoient ſeuls la Clef du Paradis, & que *S. Fançois* avoit preſque déplacé *S. Pierre* dans l'emploi précieux d'en ouvrir les Portes.

On ſçait juſqu'où les Moines mendians porterent, ſur tous ces articles, la hardieſſe, encore plus que la ſubtilité. Il n'y avoit aucune de leurs Egliſes qui ne contint les reſtes de quelques Sts. renommés. Mais comme chacun ſongeoit à ſon bien-être, ſans s'embarraſſer de celui des autres; comme pour avoir plus de vogue on vouloit de toutes parts s'autoriſer par des noms célebres, on reſſuſcitoit à la fois, dans pluſieurs Egliſes, les chaſſes des mêmes Saints.

On créoit des reliques, dont la ſuppoſition étoit démontrée par l'exiſtence même. On alloit juſqu'à offrir à la vénération des Peuples les os de certains perſonnages qui n'avoient jamais vécu;

& tous les objets d'un culte pieux, mais abuſif & mal réglé, attiroient un concours très-lucratif aux Monaſteres qui avoient eu le bonheur de les imaginer.

CHAPITRE XIII.

Protection donnée par les Papes aux Ordres Mendians.

A Ces artifices qui n'étoient bons que pour leurs ſiecles, les *Franciſcains*, les *Dominicains*, & leurs protecteurs, joignirent des précautions capables de ſubjuguer la poſtérité. Ils ſçavoient que les tems d'ignorance font la loi aux tems éclairés. Ceux-ci raiſonnent ſur les abus qu'ils trouvent établis, mais ils ſe permettent rarement de les changer.

C'eſt d'après ces principes qu'on équipa ces nouvelles troupes que l'on deſtinoit à une guerre perpétuelle. On les arma de privileges, d'immunité, d'exemptions de tout genre. On les tira de la dépendance du Clergé Séculier, afin qu'elles n'euſſent à répondre qu'à la Cour de *Rome*. Elle en fit par tout pays des ef-

peces de détachemens avancés, poſtés pour veiler ſur les démarches de ceux qu'elle vouloit aſſujettir. Chaque cloître devint une fortéreſſe redoutable, où la puiſſance du St. Siege pouvoit braver ſans danger les puiſſances Eccléſiaſtiques & civiles.

Ces exemptions, il eſt vrai, n'étoient pas ſans exemple, même dans la primitive Egliſe. On en avoit vu accorder en *Orient* dès les quatrieme & cinquieme ſiecles; mais dès-lors elles étoient rares, & d'ailleurs fondées, comme celles dont on parle ici, ſur l'ambition de quelque Prélat accrédité, tel que celui de *Conſtantinople*, d'*Alexandrie*, ou de *Cartage*, qui vouloient s'attribuer une juriſdiction excluſive ſur tous les Monaſteres ſitués dans d'autres Diocèſes. Car les *Papes* ne ſont pas les ſeuls Evêques qui aient travaillé à s'aſſurer le premier rang dans le temporel. Ce ſont ſeulement ceux qui ont ſuivi leur plan avec plus de conſtance, & qui l'ont exécuté avec plus d'adreſſe & de bonheur.

Ce

Ce ſont eux qui multiplierent le plus, dès le ſixieme ſiecle, ces attributions faites à leur Cour, aux dépens des droits de la juriſdiction épiſcopale. *S. Grégoire*, un des plus habiles Pontifes que *Rome* ait eus, un de ceux qui ont travaillé avec plus de ſuccès pour la grandeur & la fortune du St. Siége, fut auſſi le plus ardent promoteur des libertés clauſtrales; c'eſt lui qui a le premier employé cette formule conſacrée depuis dans le protocole de la chancellerie romaine, qui défend à toutes perſonnes, ſans exception, même aux *Rois*, de rien détourner des biens attachés aux Monaſteres.

Ce *Pape* réduiſit le premier en ſyſtême ſuivi, l'idée de gagner les Moines au St. Siege, en les arrachant à la juriſdiction des Evêques. Il n'y eut pas depuis lui un ſeul de ſes ſucceſſeurs qui ne s'y conformât ſoigneuſement. Dès le douzieme ſiecle leur politique à ce ſujet étoit déja ſi bien connue, qu'en *Angleterre* en 1175, un Abbé de *Malmſburg*, diſoit

ouvertement devant une aſſemblée de Prélats qui le vouloient juger, « les Abbés ſont bien lâches, & bien miſérables de ne pas anéantir la puiſſance des Evêques, puiſque pour *une once d'or par an* ils peuvent obtenir de Rome une pleine liberté. »

Le diſcours de ce hardi Cénobite prouve que ce n'étoit pas pour rien que Rome affranchiſſoit les Moines du joug épiſcopal : mais toute l'hiſtoire du tems prouve encore mieux que cet affranchiſſement prétendu n'étoit, autant qu'on le pouvoit, qu'un changement d'eſclavage. Les *Papes* ôtoient aux Evêques la ſupériorité des cloîtres pour ſe l'approprier ; comme les *Rois*, à la même époque, vouloient que les ſerfs de leurs vaſſaux fuſſent libres, afin de devenir leurs maîtres.

Telle eſt la véritable origine de la ſituation où l'*Europe* Catholique eſt étonnée encore aujourd'hui de ſe trouver. Elle n'a pas un ſeul état où les loix naturelles ne ſoient combattues par des loix qu'ils

ne ſe ſont pas faites, & venues d'ailleurs. Tous ont dans leur ſein des enfans qui ont pris une phiſionomie étrangere. Ils vivent ſans ſoins, ſans inquiétude, aux dépens du reſte de la famille; & ce qu'il y a de plus triſte, c'eſt qu'au lieu de travailler par reconnoiſſance à lui devenir utiles, ils ne ſe ſont pendant long-tems occupés que des moyens de la troubler.

A la vérité, on entend ſouvent s'échapper quelques murmures de leurs freres dépouillés & déshérités par eux. Mais la voix puiſſante des préjugés & de l'habitude les étouffe. On enviſage avec peine ces colonies d'enfans ingrats à la patrie qui les a produits, & attachés uniquement à celle qui les adopte. Cependant elles ſubſiſtent, par la raiſon que ce qui eſt établi, eſt toujours difficile à renverſer.

CHAPITRE XIV.

Que juſqu'à l'époque de la fondation des Religieux mendians, il n'y avoit pas eû de véritables guerres de Religion dans le Chriſtianiſme en Occident.

SI du moins les nouveaux Moines, pour troubler l'ordre, s'étoient contentés, comme leurs prédéceſſeurs, d'une politique profane, l'abus auroit été moins déplorable. Il y auroit toujours eû de leur part une prévarication criminelle & révoltante : mais les prétextes étant de la même nature que les moyens, ſi on avoit pû leur reprocher d'être des guerriers indécens, on ne les auroit pas accuſés du moins d'être des profanateurs ſcandaleux & ſouvent encore plus inhumains.

Malheureuſement depuis le treizieme ſiecle, aux efforts d'une ambition furieuſe, ils joignirent les armes Sacrées : ils

forcerent la Religion de ſervir de prétexte & d'inſtrument dans leurs querelles ; ils imaginerent, ou ils étendirent ces maximes terribles du pouvoir des Papes dans le temporel, de la néceſſité du feu contre les argumens indifférens, de l'utilité des guerres pour l'explication d'un paſſage obſcur. Dès-lors ils ouvrirent une nouvelle ſource, par où coula long-tems le ſang humain, ſource mal fermée encore aujourd'hui, & que l'antiquité, même chrétienne, n'avoit pas connue.

Pour s'en convaincre, il ne faut qu'ouvrir l'hiſtoire On y verra que juſqu'à la fondation des *Franciſcains*, les *Papes* n'eurent qu'une puiſſance mal affermie ; juſques-là il ne s'étoit point élevé de véritable guerre de Religion entre les Chrétiens.

Les troubles excités par les Eccléſiaſtiques Séculiers ou Réguliers avoient eû déja plus d'une fois pour objet des Syllogiſmes ou des Enthymêmes ; mais ils n'alloient pas tout-à-fait juſqu'à égorger

eux qui tiroient de mauvaiſes conſéquences des *Prémices*. On ne ſe battoit point pour ſçavoir ſi *Dieu*, après avoir proſcrit l'adoration des ſtatues dans l'ancienne loi, a eu deſſein de la permettre dans la nouvelle ; ou pour décider ſi les prêtres d'un ſiecle pouvoient faire des enfans légitimes, comme les Saints d'un autre.

Il y eut toujours à la vérité des eſprits inquiets, qui pour ſe faire une réputation affecterent des ſentimens extraordinaires. Il y en eut d'autres, qui par le même principe, les combattirent avec l'aigreur dont ſont accompagnées ordinairement les querelles Théologiques ; mais les diſputes ne s'étendoient point hors de l'égliſe, où elles naiſſoient ; elles auroient eu même encore moins d'éclat, ſi les fantômes d'Empereurs, qui chanceloient alors ſur le trône de *Conſtantin*, n'avoient eu la foibleſſe de ſe décider toujours entre les deux partis & d'en appuyer un par préférence.

Les *Ariens*, dès les premiers ſiecles, comme je l'ai déja obſervé, devinrent puiſſans en *Orient*. Ils remplirent de leurs ſectateurs les principaux ſieges de l'*Aſie*. Ils dominerent dans plus d'un concile : ils ſéduiſirent la cour : ils intimiderent ou tromperent une partie de l'égliſe : ils parurent réunir en leur faveur les deux autorités.

Le parti de *S. Athanaſe*, de ſon côté, eut recours à la reſſource d'un parti opprimé. Ses zélateurs prodiguerent les argumens & même les prodiges. Ils aſſurent que l'impie *Arius*, par une punition viſible du ciel, étoit péri d'une mort honteuſe au moment où l'on vouloit forcer Alexandre Evêque de Conſtantinople à le recevoir à la communion des fideles.

Cependant de tant d'audace, ou de foibleſſe, il ne réſulta point de troubles ſanglans dans la ſociété civile ; on ſe contenta d'exiler ſucceſſivement de part & d'autre quelques Prêtres intriguans & dignes d'être punis au moins par leurs

cabales. On ne livra point de batailles pour ſavoir ſi le *Chriſt* étoit *Omouſios* ou *Omoiouſios*.

Il en fut de même de *Manès*, de *Neſtorius*, de *Pelage*, & plus tard de *Béranger*, de *Gotheſcalc*, &c. Ils ne furent attaqués & défendus qu'avec des argumens; ſi l'on employoit quelquefois les dépoſitions & les excommunications, le châtiment ne tomboit que ſur ceux qui le méritoient.

Le peuple en *Occident* ne prenoit point de part à ces diſputes obſcures, qui n'étoient intelligibles, ni pour ceux qui les élevoient, ni pour ceux qui les jugeoient. Une pénitence plus ou moins rigoureuſe, étoit l'unique peine du vaincu. De longs jeûnes & quelques coups de fouet, lui faiſoient perdre l'envie de raiſonner ſur la *forme ſubſtantielle*, ou ſur la *duplicité des natures*.

Le Clergé ſéculier & les Moines rentés reſtoient aſſoupis dans la molleſſe qui ſuit l'opulence. Diſtraits de ces combats chi-

mériques par des intérêts preſſants, ils dédaignoient des orages dont même l'agitation ne venoit pas juſqu'à eux. Le profond mépris qu'ils marquoient pour les viſions de quelques Prêtres indigens, les empêchoient de devenir dangereuſes ; les Prélats & leurs Chanoines, les Abbés & leurs Moines, avoient des maîtreſſe : ils levoient des ſoldats : ils défendoient avec vigueur les biens de l'Egliſe, & laiſſoient à *Dieu* le ſoin d'éclaircir ſes dogmes.

Si, comme nous l'avoit dit, ils entroient pour quelque choſe dans toutes les guerres, dans toutes les intrigues politiques, c'étoient comme Princes ſéculiers, & non pas comme Pontifes défenſeurs d'un culte dégradé. Ils ne maſſacroient point les hommes au nom du ciel. Les malheureuſes victimes qu'ils ſacrifioient à leurs intérêts, pouvoient combattre & périr ſans remords. L'anathême ne ſuivoit pas juſqu'au tombeau leurs cadavres déshonorés.

Les Papes attachoient quelquefois ce

opprobre à la vie de leurs ennemis, pour en lire leur mort plus effrayante : mais ce fut toujours ſans effuſion de ſang. L'Evangile qui recommande la douceur ne ſe prêchoit point avec le glaive, on n'avoit point pris la précaution d'entourer l'Egliſe de bûchers ardents, pour retenir, ou du moins pour conſumer ceux qui ſeroient tentés de s'en éloigner. Il eſt ſûr qu'elle fut plus paiſible & moins malheureuſe tant qu'elle n'eut à gémir que ſur les débauches, ou ſur l'opulence de ſes miniſtres.

Mais quand elle eut dans ſon ſein des hommes fiers d'avoir renoncé juridiquement à tout ; quand les hommes munis d'une indigence reſpectable & lucrative, ſe furent réduis à n'eſpérer d'autre gloire que celle de faire des argumens plus ſubtils que ceux de leurs confreres, ils chercherent tous les moyens imaginables de l'acquérir. Ne pouvant ſe battre ni pour des terres ni pour des châteaux, ni pour des femmes, ils s'attacherent à jer-

ſectioner la controverſe : elle devint leur unique étude & leur premiere paſſion.

Ils s'étudierent à fabriquer des argumens captieux, comme un conquérant habile s'applique à diſcipliner ſes ſoldats. Alors naquit, où ſe développa la Théologie Scholaſtique, cet art abſurde de ſubſtituer les mots aux choſes, de déployer un verbiage intariſſable ſur des matieres inintelligibles, alors on chercha des articles de foi dans *Ariſtote*.

Les *Papes*, comme nous l'avons dit, trouvant ſous leurs mains ces pepinieres d'argumenteurs robuſtes, & infatigables, ſe hâterent de les tranſplanter par-tout. La facilité de les établir les fit multiplier, l'apparence de vertu ou de foibleſſe, ſous laquelle ils s'annonçoient, les fit recevoir. Les privileges qu'on leur prodigua les rendirent défenſeurs intrépides d'un pouvoir qui les compenſoit ſi bien. Il ſe trouva au pied du trône pontifical, un homme qui pût en un inſtant en lancer les ordres dans tout l'univers, & faire

un devoir indiſpenſable à cent mille bouches de les prêcher, à cent mille bras de les défendre.

Le fruit de cette inſtitution fut d'abord la premiere guerre entrepriſe entre des chrêtiens purement pour réduire des hérétiques. *St. Dominique* (1) & deux *Cordéliers* parurent à la tête d'une armée contre les *Vaudois*. Ils prêcherent une croiſade pour la deſtruction de ce peuple pauvre & malheureux, qui ne commençoit à être connu que depuis qu'on le perſécutoit. Ils encourageoient les homicides en y attachant des indulgences, & faiſoient de la gloire céleſte le prix des plus cruels aſſaſſinats.

(*) Une choſe bien ſinguliere, c'eſt que les Hiſtoriens de *St. Dominique* racontent que ſa mere étant groſſe de lui, rêva qu'elle accouchoit d'un chien, qui tenoit dans ſa gueule un flambeau allumé. Les interpretes de ce ſonge ridicule prétendent qu'il annonçoit la lumiere que cet enfant devoit un jour répandre dans l'Europe. Ils n'ont pas vu qu'on pourroit y trouver bien naturellement l'allegorie de l'inquiſition, qui commence par mordre les infortunés qu'elle ſaiſit, & finit par les brûler.

Dans le même temps ſe développoit au-delà des *Alpes* l'acharnement des *Guelfes* & des *Gibelins*. Les clefs choquoient les croix avec fureur. *L'Italie* vit renaître le ſiecle & les ravages des proſcriptions. Le feu qui la dévoreroit, après avoir été allumé par des *Papes*, étoit attiſé par des Moines ; les cloîtres vomiſſoient de toutes parts des flammes qui redoubloient ce grand embraſement, & ni les larmes, ni le ſang des peuples abuſés & opprimés, ne ſuffiſoient pour l'éteindre.

Bientôt à ces horreurs ſuccederent des horreurs non moins déplorables. On vit briller les bûchers du concile de *Conſtance*, & l'inquiſition s'affermit. On livra des batailles en *Suiſſe* à la ſéparation de *Luther* & de *Zuingle*. Mille troubles déchirerent la France à celle de *Calvin*. On donna la *St. Barthelemi* : enfin l'on ſigna la ligue, où l'on vit des bataillons de Moines mendians faire l'exercice, le caſque en tête, & le mouſquet ſur l'é-

paule ; & *Rome* avec ses prêtres proscrire, faire assassiner des rois légitimes, tandis qu'elle plaçoit au ciel & sur les autels les plus infames assassins.

Je ne cherche point dans cette énumération le triste plaisir de déshonorer des ordres distingués souvent par les vertus des particuliers, quoiques funestes par les maux qu'ils causoient en général : mais enfin il faut démentir l'histoire, ou attribuer tant d'atrocités à l'établissement des religieux mendians. Je crois bien que sans eux, la terre n'auroit pas laissé d'être ensanglantée : mais c'est à eux qu'il faut s'en prendre, si elle l'a été par un esprit de religion.

Cherchons comment une si petite cause a pu produire de si terribles effets. Examinons comment la besace de *St. François* est devenue une seconde boëte de *Pandore*, d'où sont sortis depuis cinq siecles presque tous les maux qui ont affligé l'église. Pénétrons la structure même de ces corps si singuliérement organisés, &

voyons par quels ſecrets ils ont pu parvenir quelquefois à ſe rendre ſi redoutables, & preſque toujours ſi dangereux.

Il y en a trois principaux auxquels peuvent ſe rapporter tous les autres. C'eſt premierement le ſacrifice abſolu des volontés entre les mains du ſupérieur qui faiſoit de chaque moine l'organe d'une volonté étrangere. Secondement l'uſage de la parole qui leur donnoit un grand crédit parmi les peuples. Troiſiémement l'adminiſtration des Sacremens, qui leur étant confiée preſque par-tout, au préjudice des Paſteurs ſéculiers & ſans leur participation, les mettoit à portée de pénétrer dans les conſciences & par conſéquent de les diriger comme ils le vouloient.

Examinons quel parti on tiroit de ces moyens; voyons comment un abus déplorable les faiſoit ſervir à élever aux Papes dans tous les cœurs un trône contre lequel venoit ſe briſer le reſpect dû aux trônes ſéculiers & aux puiſſances légitimes.

CHAPITRE XV.

Que l'obéiſſance exigé des Moines mendians eſt une des principales cauſes qui en ont fait les perturbateurs des Etats politiques.

CE qui fait la baſe, la plus aſſurée d'un état militaire, c'eſt l'obéiſſance. C'eſt elle qui fait concourir tous les membres pour l'exécution de ce qui convient à une ſeule tête. C'eſt elle qui anéantit les intérêts particuliers, pour élever ſur leurs débris une ſeule cauſe commune. Elle forme tous les yeux, en mettant en action tous les bras. Elle ſert tantôt de bandeau pour cacher les précipices, tantôt de frein pour dompter la raiſon qui murmure, & veut eſſayer de ſe défendre.

Ce principe eſt l'eſſence du monachiſme, & ſur-tout des Ordres mendians. Il n'y a pas une ſeule de leurs regles qui ne l'adopte. Toutes ſont fondées ſur cette

maxime qui a tant alarmé dans les conſtitutions des *Jéſuites. Soyez ſous la main de vos Supérieurs, comme un bâton ſous celle du Vieillard dont il eſt l'appui.* Dans tous les cloîtres on prêche l'abnégation de ſoi-même, & la néceſſité d'une obéiſſance aveugle. La premiere démarche que l'on fait en y entrant, c'eſt de ſe charger de ces liens funeſtes qui ôtent déſormais à l'ame & au cœur toute eſpece de mouvement volontaire.

Un préfet qui veut ſuivre l'eſprit de ſon inſtitut, ne peut plus aimer que ce qu'on lui préſente. Il ne doit réfléchir que quand on le lui ordonne. Il ne lui eſt permis de penſer que de la maniere préſente ; le moindre uſage de ſa raiſon eſt une révolte ; il faut que toutes ſes facultés reſtent dans l'inaction : il doit ſe conſidérer comme une maſſe privée de la vie, tant que le ſouffle créateur qui doit l'animer, ne ſe fait pas ſentir. Il eſt cenſé avoir fait d'autant plus de progrès vers la perfection, qu'il appro-

che davantage de cette immobilité paſſive, où il eſt entiérement ſemblable au bâton qu'on lui propoſe pour modele.

Les Moines ne ſeroient qu'inutiles, s'ils reſtoient toujours dans cet état. Leur repos pourroit exciter les plaintes de politiques : mais il n'alarmeroit pas les Gouvernemens. On ſe contenteroit de gémir en leur voyant remplir infructueuſement de vaſtes terreins qui pourroient être mieux occupés.

Par malheur ces bâtons qui n'offrent à la vue qu'une peſanteur, une inertie invincible en apparence, touchent tous à *Rome* par un bout, ainſi qu'à leur centre commun. Ils y devenoient autrefois, pour le ſouverain Pontife, des leviers immenſes qui lui ſervoient à ébranler ſans effort le monde chrétien. Un foible mouvement imprimé aux parties qui ſe trouvoient ſous ſa main, ſe faiſait ſentir avec une promptitude & une accélération prodigieuſe aux extrêmités de l'Europe.

Archimede ne demandoit qu'un point d'appui, & un levier ſuffiſant pour ſoulever le globe. Les Papes avoient trouvé l'un & l'autre dans la religion & dans les inſtituts monaſtiques. Avec ce ſecours ils agitoient de deſſus leurs trônes tous les Royaumes, comme un Méchanicien habile, à force de cordes & de poulies, fait deſcendre ou monter à ſon gré les plus énormes fardeaux.

On conçoit ſans peine combien la docilité ainſi exigée de tous les religieux, comme la premiere des vertus, devoit en faire des inſtrumens puiſſans. Ils étoient toujours prêts à ſe mettre en jeu, dès qu'on lâchoit le reſſort deſtiné à la mouvoir. En vain auroient-ils voulu réſiſter au mouvement qui les emportoit, ils trainoient par-tout la triſte obligation de le ſuivre ſans que rien pût les en dégager.

Une voix terrible leur répétoit à chaque inſtant ce mot accablant, *obéis ;* dans l'effroi qu'elle leur cauſoit, ils ne

pouvoient ſe diſpenſer de répondre, *j'obéirai*. S'ils avoient balancé, les châtimens & les ſupplices auroient bientôt vaincu leur obſtination.

CHAPITRE XVI.

Comment le miniſtere ſacré du Sacerdoce ſervoit aux Moines mandians à régner ſur l'eſprit des peuples & à inquiéter les Gouvernemens.

QU'on ſe repréſente maintenant une foule de Moines ſortant du Cloître, avec le ſigne ineffaçable dont ils s'y étoient laiſſé marquer, le cœur plein des intérêts qu'ils avoient juré de défendre, l'eſprit occupé à chercher les moyens d'agrandir la puiſſance à laquelle ils s'étoient voués & dont l'éclat réjailliſſoit en partie ſur eux. Qu'on les voie ſe répandre dans le monde, empreints, imbus de toutes les maximes de l'*Italie*, comme ces torrens qui, en ſe précipitant avec impétuoſité du haut des rochers, prennent & gardent la couleur du terrein ſur lequel ils ont commencé à rouler.

Ils ſe montroient aux peuples, armés du miniſtere de la parole : ils paroiſſoient preſque ſeuls chargés de prêcher & de conſommer les plus ſacrés myſteres de la Religion. On peut juger de la facilité qu'ils trouverent à s'emparer de la confiance publique, d'abord par ce dépôt reſpectable dont ils abuſoient, & enſuite par la ſituation où ſe trouvoit l'*Europe* quand ils s'y produiſirent.

Depuis pluſieurs ſiecles la plus épaiſſe ignorance défiguroit cette partie du monde : le Clergé ſéculier, au lieu de la combattre, contribuoit à l'augmenter. Les Paſteurs, il faut l'avouer, avoient oublié toutes les regles de leur état ; ils languiſſoient dans la diſſolution & la barbarie la plus révoltante. Loin de pouvoir enſeigner à leurs peuples les dogmes de la Religion, la plupart les ignoroient eux-mêmes ; l'exactitude avec laquelle ils recueilloient les dixmes & les autres revenus eccléſiaſtiques, étoit preſque la ſeule marque à laquelle on put les

reconnoître pour des Miniſtres de l'Egliſe. Ce fut dans ce moment que des nuées de *Jacobins*, *Franciſcains*, *Cordeliers*, *Mineurs*, *&c.* inonderent les Villes & les campagnes.

Nous avons vu qu'ils étoient autoriſés par des Bulles de *Rome* à exercer les fonctions ſpirituelles avec une parfaite indépendance. Les Evêques & les Curés ne s'oppoſerent ni à ces Bulles, ni aux privileges qu'elles donnoient. Elles attaquoient leurs droits réels, en tranſportant à d'autres, ſans leur conſentement, les prérogatives dont ils devoient ſeuls avoir la jouiſſance ; mais auſſi elles paroiſſoient les dédommager, en rejettant ſur d'autres bras ce que leurs devoirs avoient de plus pénible. Ils n'étoient d'abord frappés que de ce ſoulagement apparent ; ils appelloient eux-mêmes les Religieux mendians dont l'activité ſuppléoit à leur indolence.

Ces nouveaux manœuvres introduits dans la vigne du Seigneur, y travail-

loient pour le Clergé, ſans lui demander aucune récompenſe. Ils rempliſſoient les chaires & les confeſſionnaux, où les Paſteurs légitimes dédaignoient de paroître. Ils introduiſoient la coutume, flatteuſe pour le peuple, de dire des Meſſes à ſon gré, & l'uſage utile pour eux d'exiger, pour les célébrer, une rétribution que pluſieurs des Peres, au Concile de *Trente*, n'ont pu s'empêcher de trouver indécente.

Ce divin ſacrifice avoit été juſque-là gratuit & même aſſez rare; du moins les Miniſtres n'en recevoient point le prix en détail. Ils ne prodiguoient point ſous les yeux des hommes, le plus étonnant, le plus terrible de tous les myſteres, & celui, par conſéquent, qu'on auroit dû leur préſenter le moins fréquemment, ſi l'on s'en rapportoit à notre foible raiſon, afin d'entretenir l'impreſſion du ſpectacle.

Tel fut toujours auſſi le principe de l'Egliſe juſqu'au moment où on la força d'employer

d'employer une foule d'ouvriers évangéliques, qu'il fallut nourrir par un revenu journalier tiré de l'Autel; alors elle fut obligée d'adopter une condeſcendance qui lui eſt devenue depuis bien pernicieuſe. On ſait que l'abus des Meſſes trop multipliées fut un des premiers objets qui attirerent la cenſure des réformateurs du ſeizieme ſiecle.

Ces hommes audacieux, trop fiers de leurs lumieres naturelles, profiterent de l'eſpece de langueur où on étoit tombé ſur un dogme qui exige la foi la plus vive. Ils prétendirent que réitérer ſi ſouvent ſans néceſſité, un myſtere accablant pour la raiſon, c'étoit l'avilir, & que la facilité même avec laquelle toutes ſortes de mains l'opéroient, en prouvoit l'impoſſibilité.

Ce blaſphême a fait beaucoup d'impreſſion ſur les eſprits dans les temps poſtérieurs. Mais à la naiſſance des ordres mendians, perſonne ne fut frappé de la réflexion qui l'a occaſionné. La Religion

conſiſtoit preſque entiérement dans des pratiques extérieures, qui ſont toujours le culte du peuple, il aimoit à ſe voir le maître d'en diſpoſer pour un prix modique.

Il ſe plaiſoit à penſer que pour un peu d'argent, il pouvoit ſe procurer à chaque inſtant la plus grande des conſolations qu'offre le Chriſtianiſme. Cette fonction auguſte du ſacerdoce lui inſpiroit du reſpect pour les Moïnes qui la rempliſſoient avec activité. Ils lui paroiſſoient preſque ſeuls dignes de l'exercer, parce qu'ils l'exerçoient toujours.

L'efficacité d'ailleurs qu'on y attachoit la lui rendoit encore plus précieuſe, & les mains qui en paroiſſoient ſans ceſſe occupées, plus vénérables. On multiplioit les révélations des peines du purgatoire & du ſoulagement procuré aux ames qui les ſouffroient, par des meſſes dites en leur intention. Les livres des mendians & leurs ſermons étoient pleins d'anecdotes plus frappantes, plus remarquables les

unes que les autres à ce ſujet. Il n'y avoit point de jour où quelques morts n'apparuſſent pour demander des prieres. Les bouches qui en prêchoient l'utilité étant auſſi celles qui ſe chargeoient, pour une modique retribution, d'ouvrir par ce moyen les portes du Ciel aux infortunés qui leur révéloient le ſecret de leur excluſion, les confidens du mal étant auſſi les adminiſtrateurs du remede, les ſacriſties devinrent des eſpeces de banques où l'on prenoit pour les morts des lettres de change à vue ſur le Ciel, & les couvents nantis de ces entrepôts lucratifs, s'aſſurerent excluſivement la bienveillance & l'argent des vivans.

CHAPITRE XVII.

Comment la prédication fut encore une arme dangereuſe, quand on l'eut abandonnée aux Religieux mandians.

Ce n'eſt pas tout. Les peuples s'attachoient encore à eux par l'habitude de ne recevoir que de leurs mains le pain de la parole Divine. Leur éloquence groſſiere & faite pour eux, les tranſportoit d'admiration. Ils employoient des expreſſions à ſa portée, des images dont l'indécence ne lui paroiſſoit qu'une naïveté pleine d'agrémens. Ils rempliſſoient leurs diſcours de familiarités révoltantes, d'obſcénités odieuſes & de déclamations ridicules. Cependant avec ces dégoûtantes rapſodies, frere *Menot* ou frere *Maillard* arrachoient des larmes aux plus nombreux auditoires : ils remuoient les ames auſſi vivement que l'ont jamais fait dans les ſiecles polis les *Cicérons* & les *Démoſthenes*.

On parle quelquefois des ravages que font les mauvais livres. Le gouvernement ſévit ſouvent contre eux & contre leurs auteurs. Je n'ai pas deſſein de blâmer une police qui paroit intéreſſante pour le repos des états ; mais je ne puis m'empêcher de remarquer, comme j'aurai encore occaſion de le faire ailleurs, que ces écrivains ſi rigoureuſement punis, ne ſont jamais dangereux pour le général. Ils ne peuvent exciter au plus qu'une admiration froide. Il eſt impoſſible qu'une lecture faſſe des enthouſiaſtes. Tous les hommes qui, dans la retraite, parcourent des yeux un ouvrage quel qu'il ſoit, ſe défendent aiſément du fanatiſme, quand il ſeroit compoſé pour l'inſpirer.

Cette paſſion furieuſe n'a de priſe ſur eux, que quand ils ſont raſſemblés, & qu'un d'entr'eux a le droit de ſe faire ſeul écouter des autres On ne ſauroit concevoir quel effet produit alors ſur une troupe nombreuſe la déclamation la plus foible,

débitée avec chaleur, & ſoutenue d'un ton & d'un geſte impoſant.

Les ames les plus molles ſont les premieres échauffés. Le feu qui s'y nourrit ſe communique aux plus fortes par le voiſinage. Il ſemble que les regards & l'haleine de ceux qui l'ont reçu, le portent & le ſoufflent dans les cœurs de ceux qui balancent à le recevoir. En peu de temps, tous s'animent, tous s'embraſent involontairement. De tant de flammes particulieres ainſi réunies, ſe forme bientôt un incendie général qui porte par-tout la déſolation & l'effroi.

Croit-on que ce ſoit par ſes livres que *Luther* eſt parvenu à porter un coup mortel à la puiſſance Papale ? Non ſans doute. Ces ouvrages groſſiers n'auroient jamais fait d'enthouſiaſtes, s'ils n'avoient été ſecondés par des Sermons. C'eſt l'Orateur, & non l'écrivain qui a ruiné *Rome*. Aſſurément les Philoſophes de nos jours ont un plus grand mérite que *Luther*. Ils ont même un plus

grand parti. Cependant, parce qu'ils ne prêchent pas, parce qu'ils ſe contentent d'écrire, ils ne renverſent point *Rome.* Ils la rendent mépriſable, & ne l'empêchent pas de ſubſiſter.

Cette arme qui lui fut ſi funeſte dans la main de *Luther* & de ſes contemporains, l'avoit admirablement ſervie pendant trois ſiecles. C'eſt par elle que les Moines donnoient aux Etats des ſecouſſes ſi violentes. Voilà comment *S. Bernard* faiſoit en un inſtant, d'une foule de brigands impitoyables, une aſſemblée de croiſés attendris; c'eſt ainſi que les prédicateurs mendians, ſans avoir peut-être ſon éloquence, obtenoient auſſi des ſuccès qui ne paroiſſoient moins conſidérables, que parce que l'objet en étoit différent.

CHAPITRE XVIII.

Usage & abus que faisoient de la confession les Moines mendians pour étendre le pouvoir de la cour de Rome.

ENfin il y a plus encore : en descendans de ces trônes où ils commandoient impérieusement aux cœurs, ils passoient dans les tribunaux secrets de la pénitence, où ils achevoient de les subjuguer. Ils venoient de prêcher la nécessité de travailler par la confession à s'ouvrir le Ciel. Ils avoient prouvé que Dieu même leur en avoit confié les clefs par l'entremise de son Vicaire. On couroit à eux de toutes parts pour s'en assurer l'entrée ; mais les clefs mystérieuses ne tournoient souvent dans leurs mains que suivant les ordres supérieurs émanés de la cour de *Rome*.

Quand, par exemple, un Prince éclairé

paroiſſoit réſolu à ſoutenir l'honneur & les droits de ſa couronne ; quand au lieu de fléchir à l'approche d'une excommunication inique, il s'armoit d'une nouvelle fermeté, & ne répondoit aux décrets injuſtes du *Vatican* que par la défenſe très-juſte & très-ſage d'y laiſſer porter les tributs que les collecteurs *Italiens* arrachoient de tous les côtés dans ſes états ; pour l'affoiblir on attaquoit la conſcience du peuple, comme quand on veut renverſer un grand arbre, on commence par en couper les racines.

On mettoit les Royaumes en interdit : on délioit les ſujets de leur ſerment de fidélité, c'eſt à dire, qu'on faiſoit ceſſer toutes les pratiques extérieures de la Religion, & qu'on preſcrivoit aux particuliers de ne plus obéir à leur ſouverain, ou même de s'en choiſir un autre. Le *Pape*, comme dépoſitaire du Pouvoir Divin, & au nom des apôtres *S. Pierre* & *S. Paul*, foudroyoit le Prince qui lui réſiſtoit. Il le déclaroit rebelle à *Dieu*, & par conſé-

q ent déchu ſans exception de tous les droits que lui donnoit ſa place.

Cet arrêt paſſoit bientôt les *Alpes*. il trouvoit au delà des mains préparées pour le mettre à exécution. Les habitans des cloîtres ſur-tout, étoient exacts à obſerver la premiere défenſe, & ardens à prêcher la néceſſité, pour le ſalut, de ſe conformer à la ſeconde. Ils montroient un Prince hérétique, retranché du ſein de l'Egliſe ſur la terre par un décret infailliblement confirmé dans le Ciel. Ils le peignoient dévoué aux flammes de l'enfer, devenu la proie & bientôt le compagnon des eſprits malins qui y gémiſſent. Ils repréſentoient hautement combien il ſeroit honteux & funeſte de ſe ſoumettre aux ordres d'un *damné*, à l'gnominie d'avoir pour maître un miſérable prêt à ſubir les plus infames ſupplices. A la deſcription de ces tourmens, ils joignoient la menace effrayante de les faire partager à tous ceux qui oſeroient ne pas l'abandonner.

Ces images hideuſes conſternoient le peuple. D'ailleurs les cérémonies lugubres dont cette eſpece de révolution étoit accompagnée, le pénétroient d'effroi. Il voyoit les Egliſes déſertes ou fermées : les ſtatues de ſes ſaints étoient voilées, & les autels dépouillés d'ornemens ; tout lui paroiſſoit plongé dans un ſombre ſilence. Cette eſpece de deuil univerſel nourriſſoit & redoubloit ſon accablement. Il reſſembloit aux *Egyptiens*, qui, dans une des plaies de leur pays, au milieu de ces ténebres épaiſſes dont ils furent affligés par *Moyſe*, s'imaginoient découvrir, à travers l'obſcurité, des ſpectres & des fantômes prêts à les dévorer. Il frémiſſoit de même à l'aſpect de cet appareil dreſſé contre lui. Dans la langueur générale où il croyoit voir tomber la nature, il appercevoit les avants-coureurs de ces tourmens éternels dont ſes oreilles étoient ſans ceſſe rebattues.

Afin même qu'il ne lui reſtât aucune reſſource pour ſe défendre de la terreur

qu'ils inspiroient, on forçoit le Clergé séculier à paroître la partager involontairement.

Les Moines tonnoient dans les universités qui sembloient alors faire la gloire & l'appui de l'Eglise. Ils avoient été déclarés capables d'y prendre des grades. Ils y dominoient par leur nombre, avant qu'on se fût avisé de le réduire en le fixant, & on ne s'en avisa que fort tard.

Ces corps se voyoient donc, en gémissant, emportés par un mouvement qu'ils ne s'étoient pas donné. Les résolutions les plus déshonorantes y passoient à la pluralité des voix. On étoit tout surpris de voir sortir de ces assemblées de docteurs sages & modérés d'ailleurs, des rescrits forcénés qui les couvroient de honte. On s'en servoient pour faire impression sur le public. Des pieces désavouées par la plus saine partie du corps, se donnoient, comme il arrive toujours, pour le fruit d'un accord parfait & d'un concert unanime.

Si l'on veut avoir une preuve & en même-tems un tableau bien ſenſible de tout ce manege, on n'a qu'à ſe rappeller ce qui s'eſt paſſé en *France* depuis le maſſacre des *Vaudois*, juſqu'à celui des Proteſtans ; on n'a qu'à jetter les yeux ſur les triſtes événemens qui l'ont affligée depuis l'aſſaſſinat du Duc d'*Orléans*, juſtifié publiquement par le *Cordelier Jean Petit*, juſqu'à ceux de Henri III & de ſon ſucceſſeur, médités, exigés, entrepris même par des Moines mendians de toutes les livrées & de tous les inſtituts. Par-tout on verra des déclamations emportées & des auditeurs ſéduits, des directeurs fourbes & des pénitens aveugles.

Des chaires & des confeſſionnaux y ſont toujours la décoration des tragédies atroces qu'on repréſentoit dans ces tems malheureux. C'eſt-là qu'on plaçoit des torches ardentes deſtinées à éclairer, & enſuite à embraſer la ſcene. C'eſt delà qu'on donnoit le ſignal de la révolte, & que des bouches audacieuſes ne craignoient

point de profaner la Sainte Ecriture ; en y cherchant des exemples pour autoriſer les plus criminels excès. C'eſt-là enfin qu'on faiſoit du meurtre de ſes freres une action légitime, & de celui d'un *Roi* un ſacrifice de bonne odeur, propre à obtenir de *Dieu* la remiſſion infaillible des péchés.

CHAPITRE XIX.

Que tous les maux dont on vient de parler eurent lieu dès le commencement de l'inſtitution des mendians.

ET il ne faut pas croire que tous ces abus ſe fuſſent gliſſés lentement, par la ſucceſſion des ſiecles, dans des ordres commencés en apparence avec une perfection ſi éclatante. Il ne faut pas penſer qu'ils ne ſoient devenus que bien tard propres aux uſages funeſtes auxquels on les employoit. Moins de trente ans après leurs inſtitutions, ces abus étoient au comble. Voici comme le clergé parloit d'eux en corps dès l'année 1243.

» Depuis leur commencement, la hai-
» ne qu'ils ont conçue contre nous les a
» portés à décrier notre vie & notre con-
» duite dans leurs ſermons; & ils ont tel-
» lement diminué nos droits, que nous
» ſommes réduits à rien. Au lieu qu'autre-

» fois, par l'autorité de nos charges, nous
» commendions aux Princes, & nous
» faiſions craindre des peuples ; mainte-
» nant nous en ſommes l'opprobre & la
» riſée. Ces freres, mettant la main dans
» la moiſſon d'autrui, nous ont peu-à-peu
» dépouillés de tous nos avantages : s'at-
» tribuent les pénitences, le baptême,
» l'Onction des malades & les cime-
» tieres. Et maintenant, pour diminuer
» d'autant plus nos droits & détourner
» de nous la dévotion des particuliers,
» ils ont inſtitué deux nouvelles con-
» frairies, où ils reçoivent ſi généra-
» ment les hommes & les femmes, qu'à
» peine s'en trouve-t-il quelqu'un qui ne
» ſoit inſcrit dans l'une ou dans l'autre.
» Enſorte que les conferes s'aſſemblant
» dans leurs égliſes, nous ne pouvons
» avoir nos paroiſſiens dans les nôtres,
» principalement les jours ſolemnels ; &
» ce qui eſt pire, ils croient mal-faire
» s'ils entendant la parole de Dieu d'au-
» tres que de ces freres. D'où il arrive

» qu'étant fruſtrés des dixmes & des obla-
» tions, nous ne pouvons vivre ſi nous
» ne nous occupons à quelque travail,
» quelque art méchanique, ou quelque
» gain illicite.

» Nous ne différerons plus déſormais
» des Laïques; & notre condition eſt
» pire, en ce que nous ne pouvons être
» ni laïques en conſcience, ni clercs avec
» honneur. Que reſte-t-il donc ſinon d'a-
» battre de fond en comble nos égliſes,
» où il ne reſte qu'une cloche & quelques
» vieilles images enfumées? Hélas! plu-
» ſieurs lieux, autrefois célébres par quan-
» tité de miracles ſuivant la dévotion des
» fideles, ſont remplis de meubles des
» particuliers; les autels autrefois ſi ornés,
» ſont à peine couverts d'une ſimple nap-
» pe trouée; le pavé qu'on lavoit ſoigneu-
» ſement & qu'on jonchoit de fines her-
» bes & de fleurs, eſt ſale & poudreux.
» Cependant les *Prêcheurs* & les *Mineurs*,
» devenus nos maîtres, qui ont commen-
» cé par des cabanes & des taudis, ont

» élevé des Palais ſoutenus ſur des hautes
» colonnes, & diſtribués en divers ap-
» partemens, dont la dépenſe devoit être
» employée au beſoin des pauvres: & ces
» freres, qui dans la naiſſance de leur
» religion ſembloient fouler aux pieds la
» gloire du monde, reprennent le faſte
» qu'ils ont mépriſé; n'ayant rien, ils
» poſſedent tous, & ſont plus riches que
» les riches mêmes; & nous qui paſſons
» pour avoir quelque choſe, ſommes ré-
» duits à mendier: c'eſt pourquoi nous
» nous jettons aux pieds de votre Ma-
» jeſté, pour la ſupplier d'apporter un
» prompt remede à ce mal: de peur que
» la haine croiſſant entre nous & ces
» freres, la foi ne ſoit miſe en péril,
» par cela même qu'on croit devoir
» l'augmenter. «

C'eſt *Mathieu Paris* qui nous a conſervé ce monument précieux. Trois ans après il préſente un autre tableau de la conduite des mendians, qui ne leur eſt pas plus favorable.

» Les religieux mendians, dit-il, ſe
» rendoient odieux aux anciens moines
» & aux prêtres ſéculiers, en faiſant trop
» valoir les privileges des *Papes*, qui
» ordonnoient aux évêques de les admet-
» tre à la prédication & à l'adminiſtra-
» tion de la pénitence. Ils exigeoient
» qu'on fit lire publiquement ces privi-
» leges dans les égliſes, & demandoient
» à ceux qu'ils rencontroient, même à des
» religieux; vous êtes-vous confeſſés; oui,
» répondoit le particulier. A qui? à mon
» curé. C'eſt un ignorant qui n'a jamais
» étudié en théologie ni en décret. Venez
» à nous qui ſavons diſtinguer la lepre de
» la lepre, & qui avons reçû les grands pou-
» voirs que vous voyez. Ainſi pluſieurs laï-
» ques, principalement les nobles & leurs
» fermiers, mépriſant leurs curés & leurs
» prélats, ſe confeſſoient aux freres *Prê-*
» *cheurs*, & ce mépris étoit fort ſenſible
» aux ſupérieurs ordinaires. Les paroiſ-
» ſiens péchoient plus hardiment, n'étant
» plus retenus par la crainte d'en rendre

» compte à leurs curés, & ſe diſoient » l'un à l'autre : prenons librement nos » plaiſirs ; nous nous confeſſerons ſans » peine à quelqu'un de ces freres *Prê-* » *cheurs* ou *Mineurs* qui paſſeront chez » nous, que nous n'avons jamais vus & » que nous ne verrons jamais. Quelques » freres *Prêcheurs* vinrent à l'égliſe de » *St. Alben*, où l'archidiacre tenoit ſon » ſynode ſelon la coutume : & l'un d'eux » demanda impérieuſement que l'on fît » ſilence pour entendre ſa prédication ; » mais l'archidiacre l'arrêta, traitant leur » conduite de nouveauté, & diſant qu'il » ſe vouloit tenir à l'ancien uſage, ſuivant » lequel chacun ſe doit confeſſer à ſon » propre prêtre ; & pour le prouver il rap- » porta le canon du concile de *Latran*, » tenu ſous *Innocent III*, en 1215. "

L'archidiacre avoit tort, ſans doute, de rappeller au bout de trente ans un canon qu'on s'étoit permis de violer ſous les yeux même & pendant la tenue du concile qui l'avoit porté : mais ce canon

inutile n'en étoit pas moins ſage, & la réclamation infructueuſe qu'on en faiſoit étoit elle-même une preuve du beſoin qu'on auroit eû de l'obſerver exactement.

Je pourrois étendre encore bien plus loin ces obſervations & les preuves qui les appuyent : mais en voilà aſſez pour démontrer qu'il n'y a ni imprudence ni malignité dans ce que j'ai avancé, au ſujet de la part qu'ont eut les ordres mendians, à tous les crimes religieux commis depuis leur formation. Il eſt clair qu'ils ont pû en devenir les principaux inſtrumens. Il l'eſt encore davantage qu'ils ont fait à cet égard tout ce qu'ils ont pû.

Ce n'eſt pas qu'en commençant ils ſe propoſaſſent préciſément d'encourager la ſcélérateſſe & d'enſeigner les maximes les plus contraires au repos de la ſociété. Ce comble de la dépravation n'eſt ni croyable ni poſſible dans aucune eſpece d'établiſſement humain. Ils ne voyoient d'abord que la néceſſité d'obéïr ſans replique à un Prince étranger qu'ils recon-

noiſſoient pour leur véritable maître. Ce premier pas fait, leur rendoit tout le reſte facile.

Ils ſe croyoient obligés à défendre ſon pouvoir. Après avoir épuiſé en ſa faveur les moyens légitimes, ils en venoient avec moins de répugnance à ſe ſervir des autres. Dans les choſes qui ſurvenoient entre les deux autorités, ils ſe mêloient bientôt comme parties intéreſſées, quoiqu'ils n'y fuſſent entrés que comme mercénaires très-ſubalternes. L'entêtement naturel à l'eſprit humain, le deſir auſſi naturel, de voir triompher un parti auquel ils étoient liés par des engagemens ſacrés, les précipitoit dans les extrêmités les plus terribles. Ils arrivoient à la fin du combat à des horreurs dont ils ne ſe ſeroient jamais cru capables en le commençant. Ils étoient emportés preſque involontairement au-delà de leurs propres deſſeins, comme un ſauteur qui, après s'être donné un élan pour franchir un foſſé, dépaſſe preſque toujours le bord qu'il vouloit atteindre.